L'évolution du système du futur du moyen français au français moderne : la réorganisation comme un cas de régrammation[1]

1. Introduction

Le présent article se propose d'examiner la distribution et l'évolution des deux formes du futur en français, à savoir le futur dit 'synthétique' et le futur dit 'analytique' dans une perspective diachronique. Le futur synthétique est formé à partir de l'infinitif et des formes réduites du présent de l'indicatif du verbe *avoir* en latin vulgaire (Fleischman 1982, 52), voir (1), alors que le futur analytique est formé de l'auxiliaire *aller* + infinitif, voir (2) :

(1) Un jour, Laure *aura* un enfant.

(2) Tu as appris la nouvelle ? Laure *va avoir* un enfant.

Il est généralement reconnu que le choix entre ces deux formes est conditionné par leur rapport avec le moment de l'énonciation du locuteur, toute période diachronique confondue. Ainsi, le futur analytique indiquerait une action future intimement liée au moment de l'énonciation du locuteur, comme le montre (2), qui peut seulement être prononcé dans un contexte où la femme en question est enceinte. En revanche, le futur synthétique indiquerait une véritable action future détachée du moment de l'énonciation comme en (1) où l'adverbe temporel abstrait *un jour* souligne l'absence de rapport avec l'actualité (Wilmet 1970, 191 ; Fleischman 1982 ; Togeby 1982, 396 ; Franckel 1984 ; Jeanjean 1988 ; Vet 1993 ; Schrott 1997, 26-40 et 2001, 160 ; Confais 2002 [1990]).

Sans vouloir contester cette opposition sémantico-pragmatique claire et nette des deux formes du futur, nous pensons cependant qu'elle est trop simplificatrice. En comparant les affirmations des grammaires et des traités

[1] Nous tenons à remercier Lene Schøsler et Céline Guillot, ainsi que les deux relecteurs anonymes pour l'intérêt qu'ils ont apporté à notre travail et pour leurs précieuses propositions de modification de ce texte.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

historiques avec celles des grammaires et des traités modernes, on conclura que les valeurs des formes du futur sont restées inchangées depuis le moyen français, ce qui ne peut guère être le cas. À titre d'exemple, si l'on compare les études consacrées au système du futur en français prémoderne avec celles du futur en français moderne, on se rend compte que les définitions sont plus ou moins identiques. Par exemple, selon Gougenheim (1929, 106 *sqq.*), dans son étude sur les périphrases verbales, le futur analytique en français prémoderne indiquerait ou bien la proximité de l'action, ou bien le véritable futur prochain. Selon Wilmet (1970, 160), le futur synthétique a pour fonction primaire d'évoquer une réalité future, détachée de l'actualité, et l'auteur n'hésite pas à constater que « [l]es emplois du futur simple recensés en moyen français appartiennent encore à l'usage moderne » (*op. cit.*, 179). Pour le français moderne, Togeby (1982, 396) affirme que le futur synthétique traduit une action future sans contact direct avec le présent, contrairement au futur analytique (voir section 2.1. pour une définition des valeurs les plus récurrentes des deux futurs en français moderne). En outre, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude qui a examiné de façon minutieuse l'évolution des formes du futur à partir de coupes synchroniques systématiques au cours de la période qui va du moyen français au français moderne. Dans cet article, nous allons par conséquent montrer dans quelle mesure le système du futur s'est réorganisé pendant cette période et comment le futur synthétique a réduit son domaine d'emploi, contrairement au futur analytique, qui a ouvert le sien. Nous allons plus spécifiquement examiner si l'évolution subie par le futur synthétique peut être considérée comme un cas de grammaticalisation, plus précisément comme un cas de 'régrammation' (Andersen 2006), à savoir comme une réorganisation à l'intérieur du système grammatical (Heltoft *et al.* 2005 ; Nørgård-Sørensen *et al.* à paraître) aboutissant à une réduction de son domaine d'emploi. Nous nous fondons ainsi sur une définition élargie de la grammaticalisation dans cet article, c.-à-d. sur une définition qui ne concerne pas seulement le passage classique d'un contenu lexical à un contenu grammatical, mais aussi les réorganisations à l'intérieur des systèmes grammaticaux clos. Voir section 2.2. pour une présentation et une discussion approfondies.

L'évolution sera documentée à partir de plusieurs coupes synchroniques, l'accent étant mis sur le 15^{e}, le 18^{e} et le 20^{e}/21^{e} siècle afin d'étudier l'aspect diachronique. Pour la langue moderne, nous prendrons en considération non seulement des données écrites, mais aussi des données orales transcrites afin d'examiner si l'évolution en question est plus avancée dans le médium parlé que dans le médium écrit. Pour la composition du corpus et le nombre des occurrences prises en considération, voir section 3.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Il est vrai que le futur synthétique et le futur analytique ne sont pas les seules formes verbales du français aptes à traduire un sens prospectif, puisque le présent, en raison de son domaine d'emploi multifonctionnel, est également en mesure d'apparaître dans des co-textes où d'autres indices permettent d'interpréter que l'action se déroule dans une postériorité par rapport au moment de l'énonciation. Dans les études variationnelles portant sur l'expression du futur (voir entre autres Poplack & Turpin 1999 ; Hansen & Strudsholm 2006 ; Poplack & Dion 2009), l'usage du présent est également pris en compte. Cependant, cette forme est exclue de la présente étude pour plusieurs raisons. Premièrement, en raison de la dimension diachronique large de ce travail, nous avons jugé prématuré à cette étape de la recherche de prendre en considération l'évolution de trois formes verbales et avons par conséquent décidé de nous limiter à l'interaction entre la forme composée (analytique) et la forme non composée (synthétique), interaction qui a beaucoup retenu l'attention dans les travaux diachroniques et synchroniques (Wilmet 1970 ; Fleischman 1982 ; Franckel 1984 ; Emirkanian & Sankoff 1985 ; Jeanjean 1988 ; Vet 1993 ; Helland 1995 ; Schrott 2001 ; Barceló 2007). Deuxièmement, les futurs synthétiques et analytiques sont les seules formes en français dont la fonction primaire est de traduire l'idée de futur, alors que cette valeur ne constitue qu'une partie de la gamme des valeurs que l'on peut prêter au présent. Ce dernier est aussi en mesure de traduire, selon le co-texte et/ou le contexte, le générique, l'habitude, le passé (récent), des actes performatifs, un contenu historique, etc. Troisièmement, le présent travail s'inscrit dans une étude plus large portant sur l'alternance entre les formes synthétiques et analytiques dans les langues romanes[2]. Pour rendre la comparaison possible avec l'axe du passé, où il existe également une alternance dans les langues romanes entre une forme analytique (le passé composé en français) et une forme synthétique (le passé simple en français), nous avons jugé plus raisonnable de nous limiter à ces deux formes pour l'expression du futur.

Cette étude se compose de trois parties : une partie théorique, une partie méthodologique et une partie empirique. Dans la partie théorique, nous passerons en revue les travaux récents les plus importants sur l'alternance entre les deux formes du futur en français et développerons les parties pertinentes de la théorie de la grammaticalisation pour l'étude du système du futur. Dans la partie destinée à des questions de méthode, nous présenterons la composition du corpus, y compris le nombre d'occurrences pris en considération, ainsi que les paramètres dits 'co-textuels' destinés à fonder l'analyse des formes

[2] Il s'agit de notre projet de *postdoc* en cours, dont les résultats paraîtront progressivement sous forme d'articles dans des revues et des actes de colloque.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

du futur et à minimiser le danger de circularité intrinsèquement lié à une étude d'ordre sémantico-pragmatique. Dans la partie empirique, l'évolution du système du futur sera mise en évidence à partir des coupes synchroniques évoquées ci-dessus.

2. Conceptions importantes pour l'étude du futur

Le but de cette partie de l'article est double. Premièrement, elle fera mention des nombreuses valeurs attribuées aux deux formes du futur au cours de la deuxième moitié du 20e siècle et du début du 21e siècle ; deuxièmement, elle a pour fonction de cerner les notions les plus importantes de la théorie de la grammaticalisation pour l'étude du système du futur, plus précisément le concept de 'régrammation' qui nous semble primordial pour pouvoir considérer l'évolution du futur synthétique comme un cas de grammaticalisation.

2.1. Valeurs attribuées aux formes du futur

Dans les études antérieures, on s'est intéressé à la question de savoir quelles sont les valeurs sémantico-pragmatiques respectives que traduisent le futur synthétique et le futur analytique. Il existe cependant d'autres approches que l'on pourrait nommer de façon très générale 'non-sémantiques' pour plusieurs raisons : ou bien parce qu'elles considèrent que les deux futurs sont des variantes stylistiques dans certains contextes et situations communicatifs (Vet 1993, 80-83), ou bien parce qu'elles estiment que les deux futurs peuvent être neutralisés quand ils apparaissent dans les mêmes environnements linguistiques (Helland 1995 ; Poplack & Dion 2009, 574), par exemple après l'adverbe temporel *bientôt* comme en (3). Dans les cas de neutralisation, l'opposition sémantique entre les deux formes du futur est si peu significative que le sens reste plus ou moins le même dans les cas d'alternance :

(3) Il va *bientôt* revenir / Il reviendra *bientôt* (Helland 1995, 20).

En dehors de ces approches, la plupart des chercheurs sont d'accord pour admettre qu'il faut accorder une valeur, voire des valeurs d'ordre sémantico-pragmatique aux deux formes du futur. Sans être en mesure de fournir une liste exhaustive de toutes les valeurs analysées pendant le 20e siècle (voir par exemple Poplack & Dion 2009 pour un aperçu critique approfondi de telles valeurs), nous exposerons dans ce qui suit les valeurs les plus récurrentes dans la discussion scientifique.

Ainsi le futur analytique traduirait-il une action immédiate ou proche, l'intentionnalité, le commencement d'une action, la conviction que l'action future se produira, le sens de quelque chose d'inévitable (Confais 2002

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

[1990]), l'imminence (Reid 1955, 37 ; Fleischman 1982, 87 ; Confais 2002 [1990]), l'engagement du locuteur dans l'action future (Fleischman 1982), une action future préparée dans le présent (Vet 1993), ou en contact avec le présent (Togeby 1982, 396), un conditionnement actuel pour l'action future (Schrott 1997, 26-40 et 2001, 160), un lien psychologique par rapport au moment de l'énonciation, la pertinence pour le présent, un aspect prospectif (Fleischman 1982 ; Jeanjean 1988 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990), une nuance subjective ou appréciative vis-à-vis de l'action future (Larreya 2005, 350 ; Lansari 2009, 204).

En revanche, le futur synthétique serait perçu comme neutre et psychologiquement détaché du moment de l'énonciation. Cette forme ne traduirait pas la conviction que l'action future est en prolongation avec le moment de l'énonciation (Fleischman 1982, 87 ; Confais 2002 [1990]). Elle traduirait des actions futures qui ne sont pas préparées au moment de l'énonciation (Vet 1993), sans contact direct avec le présent (Togeby 1982, 396) et par conséquent des actions futures virtuelles (Schrott 1997, 26-40 et 2001, 160). La réalisation de l'action future peut être mise en doute, ce qui explique, d'après Confais (2002 [1990], 399) que seulement cette forme peut traduire une supposition portant sur le futur. En outre, le futur synthétique indiquerait de l'inférence et de l'imagination (Reid 1955), une rupture avec le présent, une conjecture, une injonction et une atténuation (Imbs 1968 [1960]).

Plusieurs observations se dégagent de cette énumération des valeurs attribuées aux deux formes du futur. Premièrement, comme il ressort des valeurs présentées, plusieurs chercheurs ne font pas la distinction classique entre valeurs temporelles et valeurs modales mais présentent pêle-mêle des valeurs temporelles (par exemple valeurs définies comme 'action future préparée dans le présent', 'pertinence pour le présent', 'actions futures sans contact direct avec le présent', 'actions futures virtuelles', etc.) et modales (valeurs définies comme 'supposition', 'inférence', 'conjecture', 'injonction' et 'atténuation'). Cette distinction nous semble pourtant primordiale pour comprendre le fonctionnement du système du futur, puisque ces valeurs sont de natures différentes. La valeur temporelle a une portée prospective, qu'il s'agisse d'une action future immédiate ou éloignée, alors que la valeur modale est centrée sur le présent ou l'énonciation proprement dite, notamment pour ce qui est de l'emploi dit 'épistémique' et 'd'atténuation'. Il est vrai cependant que la valeur modale dite 'déontique' combine la prospection et la modalité, puisque l'ordre ou l'invitation porte *a priori* sur le futur. En outre, comme il ressortira de nos résultats, il arrive qu'une forme du futur à valeur prospective comporte une nuance épistémique, quoique la valeur temporelle l'emporte toujours (voir section 4.1.).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Deuxièmement, les définitions exposées ici se recouvrent largement, puisque la plupart des approches, bien qu'elles utilisent des dénominations un peu différentes qui sont reliées sans pour autant être identiques, sont d'accord pour admettre que le futur analytique indique une action future préparée ou motivée par le moment de l'énonciation, tandis que le futur synthétique introduit une action future détachée du moment de l'énonciation. Dans leur parcours minutieux des valeurs définies dans les grammaires modernes et historiques, Poplack & Dion (2009, 565 *sqq.*) observent cependant qu'il existe généralement un manque de consensus sur les valeurs à attribuer aux deux formes du futur et que les règles normatives données dans les grammaires n'ont généralement pas de rapport avec la réalité langagière. Elles notent même que certaines valeurs sont idiosyncrasiques et que la même fonction est dans plus d'un tiers des grammaires attribuée à différentes variantes. Ainsi observent-elles que ces grammaires sont d'accord pour admettre que le futur synthétique, le futur analytique (et le présent) sont tous en mesure de traduire un futur proche ou immédiat, un futur distal, un futur certain ou probable, de même qu'un futur intentionnel (*op. cit.* : 566). Malheureusement, les auteurs ne donnent pas d'exemples concrets pour illustrer leur propos ; elles fournissent seulement des citations tirées des livres de grammaire. En dépit de ces objections importantes, nous nous proposons de poursuivre l'hypothèse selon laquelle le futur synthétique traduirait une action future détachée du moment de l'énonciation, alors que le futur analytique serait intimement lié à ce point, pour voir si ces valeurs se sont réorganisées au cours de l'histoire de la langue française.

Dans la discussion scientifique, on se demande également si en français moderne le futur synthétique est en train de céder la place au futur analytique, notamment à l'oral. Les partisans de cette vue comptent notamment Fleischman (1982, 99), Emirkanian & Sankoff (1985, 189), Poplack & Turpin (1999, 134)[3], Poplack & Dion (2009, 577) et en partie Togeby (1982, 396).

Cependant, il existe aussi des partisans de la vue opposée selon laquelle le futur analytique ne serait pas en train d'éliminer le futur synthétique dans le médium parlé. Cette idée est défendue par Jeanjean (1988, 235), Confais (2002 [1990], 393) et en partie par Hansen & Strudsholm (2006). À travers

[3] Il importe de souligner que les conclusions de Poplack & Turpin (1999, 134) concernent essentiellement le français canadien où le futur synthétique serait quasiment absent du langage oral. Cependant, les auteurs affirment que leurs conclusions concernent dans une certaine mesure la plupart des variétés du français parlé. Pour ce qui est du français canadien, force est de constater que tous les locuteurs natifs ne confirment pas les conclusions de Poplack & Turpin (*op. cit.*).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

une optique à la fois synchronique et diachronique, nous discuterons également ce point dans cet article.

2.2. Le futur synthétique et la thèse de la régrammation

Comme nous l'avons dit dans les remarques introductives, nous allons examiner si l'évolution du système du futur, en particulier celle du futur synthétique, pourra être envisagée dans une perspective de grammaticalisation[4], comme cela a déjà été suggéré pour le mode subjonctif en français (Loengarov 2006 ; Lindschouw 2008, 2011 et à paraître).

Pendant près d'un siècle, la théorie de la grammaticalisation a donné lieu à de nombreux débats critiques que nous ne pourrons pas résumer ici. Nous nous bornerons à approfondir l'approche sur laquelle est fondée la présente étude.

D'après la définition traditionnelle, la grammaticalisation peut se mettre en place en deux étapes : du lexical au grammatical d'abord, du grammatical au plus grammatical ensuite (Bybee *et al.* 1994 ; Lehmann 1995 [1982] ; Haspelmath 1999 et 2004 ; Detges & Waltereit 2002 ; Heine 2003 ; Hopper & Traugott 2003 [1993] ; Marchello-Nizia 2006).

Cependant, la définition classique de la grammaticalisation se révèle à la fois étroite et peu précise. Dès le départ, il existe un besoin de précision et d'élargissement. Meillet (1948 [1912]) reconnaît par exemple que les changements de l'ordre des mots et de la prosodie peuvent être considérés comme des processus de grammaticalisation, processus qui peuvent difficilement être considérés comme des changements d'un contenu lexical à un contenu grammatical. En outre, on peut dire que la définition classique est issue d'une certaine conception de la grammaticalisation, puisqu'elle considère qu'un processus idéal passe d'un élément lexical libre à un élément clitique et flexionnel. Cependant, toutes les langues ne sont pas flexionnelles, mais cela ne veut pas dire qu'elles ne peuvent subir de processus de grammaticalisation.

Un certain nombre de linguistes ont par conséquent opté pour une définition élargie de cette conception théorique, notamment Bybee *et al.* (1994,

[4] Si l'on se restreint à la définition classique de la grammaticalisation, c.-à-d. le passage du lexical au grammatical, force est de constater que c'est plutôt le futur analytique qui est en train de se grammaticaliser en français, alors que le futur synthétique est grammaticalisé depuis des temps immémoriaux. Toutefois, comme nous allons l'expliquer dans ce qui suit, nous adoptons une définition élargie de la grammaticalisation, qui comporte également des réorganisations des systèmes grammaticaux. Dans cette optique, c'est bien le futur synthétique qui se grammaticalise (ou plutôt se régrammaticalise), dans la mesure où son domaine d'emploi se restreint à l'intérieur du système du futur, alors que le futur analytique ouvre le sien (voir ci-dessous).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

4-9). D'après eux, la grammaticalisation ne doit pas être restreinte au passage du lexical au grammatical, mais s'applique à toute une série de changements diachroniques. Ils considèrent par exemple que certains morphèmes lexicaux subissent de nouveaux changements d'ordre sémantico-fonctionnel, grammatical et phonologique après avoir obtenu un statut grammatical. Pour Marchello-Nizia (2001, 33-34), la grammaticalisation concerne non seulement la création de formes nouvelles dans des paradigmes existants, mais aussi la création de paradigmes nouveaux, par exemple celle des déterminants dans les langues romanes, qui participe à la réorganisation du système grammatical. L'auteur propose un troisième type de changements se situant à un niveau plus abstrait, à savoir la création d'une opposition entre unités de premier niveau (noms, pronoms, verbes) et unités de second niveau (adjectifs, déterminants, adverbes), opposition absente en latin, qui s'est instaurée en français entre les 12e et 16e siècles.

L'un des problèmes majeurs de la définition classique concerne le passage du grammatical au plus grammatical. Citons l'évolution de *il* qui est passé de pronom personnel à marqueur d'accord 'agreement marker' (Hooper & Traugott 2003 [1993], 15) en français non standard[5]. Si le passage de *ill-* en latin à *il* français peut être décrit comme une évolution du lexical au grammatical, comment concevoir que *il* en tant que marqueur d'accord soit plus grammatical que dans sa fonction de pronom personnel ? Ces deux emplois appartenant à la grammaire, nous voyons difficilement comment l'un peut être plus grammaticalisé que l'autre. Conscients de ce problème, Heltoft *et al.* (2005,

[5] En latin, le radical *ill-* (marqué en cas, nombre et genre) était un déictique distal référant à une localisation située auprès d'une troisième personne. Ce pronom a évolué dans deux sens en français. La forme accentuée est devenue le pronom personnel *il* et la forme non accentuée l'article *le* (évolution du lexical au grammatical). En tant que pronom, *il* marque le nombre (singulier) et le genre (masculin), s'opposant ainsi à *elle* comme en français standard (i) et (ii) :

(i) Le garçon est venu hier soir. Il est danseur. (Hopper & Traugott 2003 [1993], 15).
(ii) La jeune fille est venue hier soir. Elle est danseuse. (*loc. cit.*).

En français non-standard, *il* est devenu un marqueur d'accord, qui n'indique plus la fonction nominale, parce qu'il est devenu clitique et ne marque plus le genre (iii) :

(iii) Ma femme il est venu. (*loc. cit.*).

Les auteurs ne nous informent pas dans quelle variété de français non-standard cet énoncé a été recueilli. Ils l'ont relevé dans Lambrecht (1981, 40). Bien qu'il s'agisse d'un énoncé rare, pour ne pas dire improbable, nous l'utilisons ici uniquement à titre illustratif pour mettre en doute l'affirmation selon laquelle il existerait dans les langues des évolutions des unités linguistiques passant d'un statut grammatical à un statut encore plus grammatical.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

11) et Nørgård-Sørensen *et al.* (à paraître) proposent une définition élargie selon laquelle la grammaticalisation est un processus qui accorde un statut grammatical à des éléments ou à des systèmes qui ne l'avaient pas autrefois ou qui changent les systèmes grammaticaux existants. Cette dernière définition rejoint le troisième type de changements proposé par Marchello-Nizia (2001, 33-34) que nous venons de mentionner. Un critère essentiel de cette définition réside, selon eux, dans le fait que toute grammaticalisation concerne le changement de la relation entre la forme et le contenu. Ainsi les auteurs s'inscrivent-ils dans le paradigme fonctionnel de la tradition danoise, utilisant Hjelmslev comme point de référence méthodologique (Heltoft *et al.* 2005, 28).

Selon ces auteurs, l'un des avantages de la définition élargie de la grammaticalisation c'est qu'elle comprend des changements linguistiques qui ne peuvent être compris par la définition traditionnelle, à condition qu'ils aient lieu dans des paradigmes clos. À titre d'exemple, Heltoft (1996, 471 *sqq.* et 2005, 145-166) applique la définition élargie à l'ordre des mots, faisant référence à Meillet (1948 [1912]), qui avait aussi affirmé, comme nous l'avons déjà dit, que les changements de l'ordre des mots peuvent également être considérés comme des phénomènes de grammaticalisation. Heltoft considère l'évolution de l'ordre des mots dans les langues germaniques comme une grammaticalisation, dans la mesure où elles ont subi une évolution d'un système flexionnel à l'ordre plutôt libre à un système de position, où l'ordre des mots est strictement régularisé et donc grammaticalisé.

Andersen (2006) est également partisan de la définition élargie de la grammaticalisation. Il distingue entre les termes *grammation* et *régrammation*. Une grammation est un changement de contenu, au moyen duquel une catégorie qui n'a pas un contenu grammatical l'obtient, alors qu'une régrammation concerne l'attribution d'un nouveau statut grammatical à une catégorie ayant déjà un contenu grammatical. Ce terme réfère donc à la réorganisation du système grammatical[6]. Il oppose ces notions à la *grammaticalisation*, qui comprend, d'après lui, une chaîne de changements impliquant des processus de grammation et de régrammation. Dans son article, Andersen montre que la réduction du système temporel russe passant de huit à trois temps au cours de la période qui va du vieux russe au russe moderne peut être considérée comme une évolution impliquant une série de grammations, de régrammations et de dégrammations à différents niveaux.

[6] Andersen (2006) introduit également le terme de *dégrammation* référant à la perte des distinctions grammaticales entre des unités linguistiques, ce qui arrive par exemple si une des catégories sort de la grammaire (dans les cas de fossilisations et de lexicalisations).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

On peut cependant reprocher à la définition élargie d'être si générale que presque tout changement diachronique peut être décrit comme un cas de grammaticalisation (ou de régrammation). Pour répondre à cette objection, il nous semble nécessaire de définir un seuil qui permette de distinguer entre les changements qui peuvent *a priori* être qualifiés de régrammations et ceux qui ne le peuvent pas. Suivant la tradition fonctionnaliste danoise, qui utilise Hjelmslev comme point de référence (Heltoft *et al.* 2005), nous considérons qu'une régrammation est une réorganisation à l'intérieur d'un paradigme clos qui présuppose un changement de la relation entre la forme et le contenu accompagné d'au moins une réduction paradigmatique (Lehmann 1995 [1982]). Si cette condition n'est pas satisfaite, nous avons affaire à un autre type de changement, par exemple à une simple réorganisation.

Nous allons nous appuyer sur la définition élargie de la grammaticalisation pour l'étude de l'évolution du système du futur, et notamment celle du futur synthétique. On peut ainsi estimer que ce tiroir verbal a subi un processus de régrammation (Andersen 2006), dans la mesure où son prédécesseur latin *amare habeo* exerçait déjà une fonction grammaticale (où il faisait partie intégrante du système grammatical) ; mais, comme résultat d'une régrammation, il a obtenu un nouveau statut grammatical. Il importe de souligner que le terme de 'régrammation' peut être ambigu. Celui-ci ne signifie pas qu'une valeur grammaticale autrefois perdue serait réapparue dans le domaine d'emploi du futur synthétique, ce que le préfixe *ré-* pourrait indiquer, mais que le contenu grammatico-fonctionnel a été réorganisé à l'intérieur du système grammatical.

Si l'évolution du futur synthétique peut être caractérisée comme une régrammation, il faut au moins que certaines conditions soient présentes[7] :

– 'Réduction paradigmatique' (Lehmann 1985 et 1995 [1982], 132 *sqq.*) : le paradigme du futur synthétique doit se réduire pour qu'on puisse avoir affaire à un processus de régrammation. Nous nous référons à l'étude de Lehmann pour la définition d'une réduction paradigmatique. Un élément essentiel d'une telle réduction est la perte de poids d'un signe linguistique à l'intérieur d'un paradigme. Pour désigner cette perte, Lehmann (*op. cit.*, 136) propose le terme de 'paradigmaticité' qui réfère à l'intégration

[7] Dans un premier temps, on pourrait croire que le passage suivant ressemble à la discussion classique sur l'évolution cyclique entre le futur synthétique et le futur analytique (Fleischman 1982 ; Bybee *et al.* 1994), mais ce n'est pas le cas. Comme il ressortira de la section 4.1.1., où nous approfondirons cette discussion, l'idée d'une telle évolution cyclique est difficile à admettre pour l'évolution du système du futur français.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

formelle et sémantique d'un signe dans un paradigme. La paradigmaticité concerne notamment l'effacement des oppositions dont les membres du paradigme étaient pourvus au départ, ce qui conduit à la réduction du paradigme, car comme l'affirme Lehmann (*loc. cit.*) : « [a]t the right end of a grammaticalization scale, paradigms are not formed, but reduced ». Un autre élément important d'une réduction paradigmatique concerne la liberté (ou plutôt le manque de liberté) du locuteur de choisir un signe et de le remplacer par un autre signe dans le paradigme (*op. cit.*, 137 *sqq.*). Lehmann propose le terme de 'variabilité paradigmatique' pour désigner cette possibilité. À mesure que la possibilité d'alternance entre les membres du paradigme diminue puis disparaît, la catégorie linguistique subit un processus d''obligatorification'[8] et de 'spécialisation' (Hopper & Traugott 2003 [1993], 116-118). La variabilité paradigmatique est intimement liée à la paradigmaticité, car une variabilité décroissante est un symptôme de la réduction d'un paradigme.

Si le futur synthétique se réduit au cours de l'histoire du français, on pourra faire l'hypothèse qu'il va perdre son alternance avec le futur analytique et subir ainsi un processus d''obligatorification' et de 'spécialisation'. Il va également voir son contenu sémantico-fonctionnel se spécialiser en passant d'un système bipartite à un système unitaire, changement qui peut aussi être qualifié de 'désémantisation' (voir ci-dessous). En revanche, le futur analytique n'est pas censé subir un processus de régrammation. Il est vrai que ce tiroir verbal se réorganise à l'intérieur du système du futur en 'héritant' des valeurs réservées autrefois au futur synthétique, mais ce processus ne peut être qualifié de régrammation, parce qu'il élargit ainsi son domaine d'emploi, contrairement au futur synthétique qui réduit le sien, symptôme d'une réduction paradigmatique et ainsi d'une régrammation.

– 'Désémantisation' (Heine 2003, 579), 'bleaching' (Hopper & Traugott 2003 [1993], 76, 94), 'semantic attrition' (Lehmann 1985, 307) du contenu grammatico-fonctionnel du futur synthétique : si la valeur temporelle du futur synthétique était bipartite en moyen français, ce qui lui permettait d'indiquer un contenu futur lié au moment de l'énonciation et un contenu futur détaché de ce point, on pourrait également faire l'hypothèse qu'au cours des siècles, il se transformera progressivement en un système unitaire, ce qui apparaîtrait comme un symptôme de sa réduction paradigmatique, comme nous l'avons affirmé ci-dessus.

[8] Ce néologisme est proposé en anglais par Lehmann (1995 [1982], 139), mais a ultérieurement subi une francisation par Lamiroy (2003, 414) et Loengarov (2006), pour ne citer que quelques chercheurs.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Dans la discussion scientifique, on rencontre toute une série de paramètres linguistiques qui permettent de prouver la grammaticalisation d'une unité linguistique. D'après Heine (2003, 578-579), il existe quatre mécanismes reliés grâce auxquels on peut décider dans quelle mesure une unité linguistique a subi un processus de grammaticalisation : 'désémantisation', 'extension' (ou 'généralisation contextuelle'), 'décatégorialisation' et 'érosion' (ou 'réduction phonétique') (Heine *loc. cit.*). Cette liste, qui n'est pas exhaustive, concerne essentiellement les mécanismes présidant au passage d'une unité lexicale à une unité grammaticale et est par conséquent moins pertinente pour l'étude du système du futur, puisque ces formes relèvent déjà de la grammaire[9]. Seul le mécanisme de la désémantisation peut être appliqué à la réorganisation de systèmes grammaticaux, si l'on précise que ce terme doit être compris comme un changement d'ordre grammatico-fonctionnel.

On pourrait objecter que la théorie de la grammaticalisation n'est pas un cadre théorique pertinent pour expliquer le changement du futur synthétique, puisque la plupart des mécanismes de la liste de Heine (2003) ne sont pas présents. Ce contre-argument est très important, dans la mesure où les paramètres de Heine apparaissent souvent en même temps, quoiqu'ils ne soient pas directement en corrélation les uns avec les autres. Cependant, cette observation ne peut guère surprendre, dans la mesure où les paramètres de Heine concernent, comme nous venons de le dire, le passage du lexical au grammatical, alors que les changements subis par le futur synthétique appartiennent déjà à la grammaire, comme le laisse entendre le terme de 'régrammation'. Par conséquent, nous ne pensons pas que la pertinence de ce cadre théorique pour l'étude du système du futur puisse être contestée, puisque d'autres symptômes 'traditionnels' d'une grammaticalisation, qui s'ajoutent à 'la réduction paradigmatique' et à 'la désémantisation', sont impliqués dans cette évolution. Premièrement, nous considérons que la réanalyse est une notion clef pour comprendre l'évolution du futur synthétique. Suivant Detges & Waltereit (2002, 154), Hopper & Traugott (2003 [1993], 39 *sqq.*), Heltoft *et al.* (2005, 11-13) et Marchello-Nizia (2006, 46), nous considérons que la réanalyse est une stratégie de compréhension de la part de l'interlocuteur qui concerne au premier abord le contenu et en second lieu la structure (morpho)syntaxique. Selon Heltoft *et al.* (2005, 26), la réanalyse ne touche pas nécessairement la structure syntaxique ; elle peut affecter le côté sémantique seul. Comme nous allons le voir, c'est le cas pour notre propos. Nous considérons également que

[9] On peut cependant discuter le degré de grammaticalité du futur analytique. Nous le considérons comme entièrement grammaticalisé, dans la mesure où le verbe *aller* a perdu son sens spatial dans cette construction et fonctionne à part entière comme un auxiliaire formant une unité linguistique avec l'infinitif (voir section 4).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

la réanalyse occupe une position nettement supérieure à la grammaticalisation (et à la régrammation), dans la mesure où toute grammaticalisation (et toute régrammation) est précédée par une réanalyse, mais toute réanalyse ne mène pas nécessairement à une grammaticalisation (ou à une régrammation) (Detges & Waltereit 2002, 190 ; Hopper & Traugott 2003 [1993], 59 ; Heltoft *et al.* 2005 ; Marchello-Nizia 2006, 45-46). Deuxièmement, le changement du futur synthétique peut être situé sur une échelle où l'on passe d'un système plutôt libre à un système plutôt figé et grammaticalisé. Enfin, l'évolution du système du futur constitue un exemple par excellence du modèle intitulé 'the overlap model' (Heine 1993, 48-53 et 2002 ; Diewald 2002). Selon ce modèle, une forme A qui subira ultérieurement un processus de grammaticalisation, ou de régrammation dans notre cas, existe dans la langue pour traduire une valeur déterminée. Ensuite, une nouvelle forme B, concurrente de A, entre dans la langue, ce qui crée une ambiguïté référentielle entre la forme A et B. Enfin, la forme A se perd (ou souvent se (ré)grammaticalise), et seule la forme B est capable d'exprimer la valeur réservée autrefois à la forme A. Précisons que 'the overlap model' concerne l'évolution des formes linguistiques et de leur(s) contenu(s) sémantico-fonctionnel(s) respectif(s). S'il existe en diachronie une certaine ambiguïté ou confusion entre le futur synthétique et le futur analytique, c'est que leurs contenus prêtent à ambiguïté, dans la mesure où ces formes peuvent référer, à partir d'un moment donné de leur évolution, aux mêmes types d'événements futurs, en rapport ou non avec le moment de l'énonciation (cf. section 4.4.).

3. Méthode

Afin d'examiner la distribution et l'évolution des deux formes du futur, nous avons recueilli plus de 3000 occurrences à partir de deux grands corpus diversifiés fondés sur des données écrites, la base textuelle *Frantext* et le *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) et deux corpus fondés sur des données orales transcrites (voir la bibliographie). 200 occurrences ont été réunies pour chaque forme verbale et pour chaque siècle. Puisque nous nous intéressons à l'alternance entre les deux formes du futur, notre collecte des données commence à partir du moment où le futur analytique entre en scène (au cours du moyen français) (voir section 4) et se poursuit jusqu'au français moderne (le 20^{e} et le 21^{e} siècles) avec des coupes synchroniques systématiques effectuées sur chaque siècle (le 16^{e}, le 17^{e}, le 18^{e} et le 19^{e}). Puisque les changements du système du futur ne sont pas abrupts d'un siècle à un autre, et pour des soucis de clarté, nous mettrons l'accent sur le 15^{e}, le 18^{e} et le 20^{e}/21^{e} siècles dans la présentation des données en section 4. Les données ont été choisies pour représenter un vaste éventail de genres textuels, incluant l'oral fictif

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

ou ‘représenté’ (Marchello-Nizia à paraître) et l’écrit. Un tiers des données représentent les textes argumentatifs (par exemple les textes académiques, les traités philosophiques, les mémoires, les textes historiques, etc.), un tiers les textes littéraires (textes narratifs et poétiques) et un tiers l’oral ‘représenté’ (le théâtre en vers et en prose, les dialogues dans les textes narratifs littéraires, etc.). Cette répartition des données sur genres textuels a été faite pour assurer la représentativité du corpus par rapport aux conclusions que nous nous permettrons d’en tirer et pour assurer la comparabilité entre les données d’un siècle à un autre. Pour la langue moderne, nous avons fait deux échantillons, un pour la langue écrite, y compris ‘l’oral représenté’ (440 occurrences au total) et un autre pour la langue parlée ‘authentique’ (400 occurrences). Il est vrai que d’un point de vue méthodologique, un tel procédé diminue dans une certaine mesure la comparabilité entre les données, puisque, pour des raisons évidentes, nous n’avons pas recours directement au médium parlé pour la période prémoderne, mais seulement à l’oral ‘représenté’. C’est une discussion classique en linguistique diachronique de savoir si l’on peut considérer que les textes écrits des siècles passés reflètent fidèlement l’oral. Ce n’est probablement pas le cas, quoiqu’on puisse toujours relever certains traits spontanés dans les textes représentant l’oral. Toutefois, nous avons jugé important d’exploiter certains des corpus oraux authentiques disponibles pour le français moderne, afin d’examiner si la distribution des deux formes du futur et de leurs valeurs sémantiques respectives diffère par rapport au médium écrit et aux siècles précédents et de vérifier si la régrammation du futur synthétique et le remplacement de celui-ci par le futur analytique sont plus avancés dans le médium parlé que dans le médium écrit. Afin d’assurer une certaine comparabilité entre les données, nous avons constitué deux corpus pour le français moderne : un corpus écrit, comprenant des données tirées de textes argumentatifs, narratifs et poétiques de même que de ceux représentant l’oral fictif, comme nous l’avons fait pour les siècles précédents ; un corpus oral comprenant des données orales transcrites. Pour constituer le corpus oral, nous avons consulté deux bases de données, *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)* et le *Projet ELICOP* (voir la bibliographie). Ces deux bases sont composées de données orales transcrites qui ont été recueillies dans le cadre d’entretiens, mais elles contiennent aussi des interactions plutôt spontanées. Il s’agit de corpus représentant deux périodes et deux types de locuteurs différents. *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)* reflète la langue parlée du 21e siècle (2007-2010) de l’agglomération parisienne et comporte toute la gamme des classes sociales (artisans, cadres supérieurs, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités et chômeurs). Le sous-corpus du *Projet ELICOP*, intitulé *Étude sociolinguistique sur Orléans*, dont nous

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

nous sommes servi, est composé de données couvrant la période 1968-1971, et les enquêtés proviennent de la société urbaine d'Orléans. Bien que la même gamme de classes sociales soit représentée dans ce corpus, les ouvriers l'emportent sur les autres classes sociales.

Les corpus électroniques permettant le traitement d'une grande quantité de données, nos analyses se fondent largement sur des considérations quantitatives, fondées sur des calculs en pourcentages ; nos calculs ne répondent cependant aucunement aux exigences imposées par la méthode statistique (voir entre autres Petersen 2005 [1996]). Autrement dit, nous ne nous servirons pas de tests statistiques pour pouvoir calculer la déviation standard ou pour décider si les résultats sont statistiquement significatifs. Cette méthode ne nous a pas paru pertinente pour notre propos, dans la mesure où les résultats apparus ont généralement révélé des tendances claires. Nous reconnaissons toutefois qu'il faut traiter les résultats obtenus avec une certaine réserve.

3.1. Paramètres co-textuels

Une étude d'ordre sémantico-pragmatique est sans cesse exposée au danger de la circularité. En d'autres termes, comment s'assurer que les deux futurs traduisent effectivement les valeurs décrites dans la section 2.1. ? Et comment vérifier si ces valeurs ont changé au cours de la période diachronique examinée sans recourir à des arguments fondés sur une certaine circularité ? Pour prévenir ce danger, nous avons identifié lors de la collecte des données une série de paramètres co-textuels destinés à fonder l'analyse des formes du futur. Il s'agit avant tout de marqueurs d'ordre morphosyntactico-formel, mais les listes que nous présenterons dans ce qui suit comportent également des marqueurs de nature phrastique et textuelle.

Il n'est pas exclu que la distinction entre les deux valeurs 'sans rapport avec l'énonciation' et 'rapport avec l'énonciation' (voir sections 2.1. et 4) soit graduelle plutôt que discrète, c.-à-d. que ces valeurs forment un continuum plutôt que deux valeurs mutuellement exclusives. Cependant, pour l'analyse des données linguistiques, il est pratique de considérer ces deux valeurs comme constituant deux pôles opposés définis à partir des critères formels, tel que nous le montrerons dans ce qui suit, dans la mesure où nos données se répartissent *grosso modo* sur ces deux pôles. De plus, d'un point de vue méthodologique, il est extrêmement difficile d'analyser les données à partir de conceptions graduelles, dans la mesure où un tel procédé risque fort probablement de conduire à la circularité et de donner des résultats imprécis. En outre, dans un travail d'ordre diachronique, il est encore plus essentiel d'avoir recours à des paramètres constants, faciles à mesurer, puisque les changements linguistiques en cours estompent également l'image.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Dans la grande majorité des cas, les marqueurs cernés, qu'ils opèrent au niveau morphosyntaxique, phrastique ou textuel, nous ont donné des signaux qui ont permis de déterminer si la forme verbale traduit un contenu futur en rapport ou non avec le moment de l'énonciation. Si le co-texte ne nous a pas permis d'attribuer une valeur sémantico-fonctionnelle aux formes du futur, nous avons réparti les occurrences dans la case dite 'inclassable' dans les tableaux présentées en section 4.

Il importe de souligner que les listes présentées en 3.1.1. et 3.1.2. ne se prononcent pas sur la capacité des deux futurs à traduire un contenu futur en contact ou non avec le moment de l'énonciation, mais concernent uniquement les marqueurs qui permettent au linguiste de décider si un énoncé est ancré ou non dans le moment de l'énonciation. La section 4, en revanche, relie ces valeurs fonctionnelles aux formes du futur.

3.1.1. Paramètres militant en faveur d'une action future détachée du moment de l'énonciation

La liste suivante détaille un certain nombre de paramètres fréquents qui militent en faveur d'un contenu futur détaché du moment de l'énonciation :

– Les énoncés génériques ont en général une valeur future abstraite, sans rapport avec le moment de l'énonciation, parce qu'ils présentent un savoir communément admis permettant à l'interlocuteur d'induire une vérité générale. Cet emploi est très fréquent dans les textes argumentatifs, comme le montre l'exemple (4), qui est extrait d'un ouvrage sur la géologie :

(4) Revenons maintenant à la carte géologique sur laquelle nous nous sommes penchés au début de ce chapitre. Dans les tons rouges le profane *pourra* repérer en général tous les terrains à structure cristalline : […].

(Combaluzier, *Introduction à la géologie*, 67, Id 86, 20e siècle, 1961, cit. Frantext).

– Une protase introduite par *si* ou une autre conjonction conditionnelle instaure un univers abstrait et souligne que le futur de l'apodose doit s'interpréter comme n'ayant aucun rapport avec la situation d'énonciation :

(5) Les sages-femmes, et les femmes même qui ne peuvent recevoir d'autres secours que les leurs, *trouveront* dans ce tableau de grands motifs de sécurité, *si elles daignent y jeter les yeux*.

(Baudelocque, *Principes sur l'art des accouchemens, par demandes et réponses, en faveur des élèves sages-femmes*, X1, Id 455, 19e siècle, 1812, cit. Frantext).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

– Les propositions temporelles ouvertes par *quand*, *lorsque*, *tant que*, *avant que*, etc. marquent également un point de repère abstrait pour le futur de la proposition principale :

(6) LE PREMIER

J'ay ennuyt veu ung bec d'ouyn
Qui n'a nulles dens et si mort.

LE SECOND

Mais aprés, *quant je seray mort*,
Que *feray* je de mon argent ?

(Anonyme, *Sottie à cinq personnages des sots « escornez »*, 323, Id 1723, 16e siècle, 1525, cit. Frantext).

– Les marqueurs non-référentiels, notamment les articles indéfinis (*un*, *une*, *du*, *de la*, *des*), les pronoms interrogatifs (*quel*, *quand*, *qui*, *que*), les pronoms indéfinis (*aucun*, *quelqu'un*, *chacun*, *qui*), les pronoms démonstratifs à valeur indéfinie (*celui*/*celle[s]*/*ceux qui*), les locutions pronominales non-définies (*quelque chose*), présents dans le co-texte militent également en faveur d'une interprétation du contenu futur sans rapport avec le moment de l'énonciation :

(7) *Qui* aura lu ce livre ne *sera* pas en état de conduire une ruche, mais *connaîtra* à peu près tout ce qu'on sait de certain, de curieux, de profond et d'intime sur ses habitants.

(Maeterlinck, *La Vie des abeilles*, 3, Id 47, 48, 20e siècle, 1901, cit. Frantext).

– Les expressions marquant l'ordre, la volition, le souhait et la finalité (*vouloir*, *commander*, *espérer*, *avoir l'espérance que*, *afin que*, *pour que*, etc.) indiquent que le futur du co-texte est détaché du moment de l'énonciation, dans la mesure où elles portent sur un avenir abstrait :

(8) Et en ce faisant, j'*ay esperance que aurez* joye en ce monde et a la fin la joy de paradis, ad quam nos et vos conducat Ille qui sine fine vivit et regnat.

(Juvenal des Ursins, *Audite illos*, 45, Id 2110, 15e siècle, 1432, cit. Frantext).

– Enfin, les adverbes temporels dits 'de futur' et/ou 'abstraits' (*un jour*, *en 1946*, *demain*, *plus tard*, *tôt ou tard*, *un [beau] jour*, *quelque jour*, *une autre fois*, etc.) signalent que le futur est coupé du moment de l'énonciation, comme l'ont également suggéré plusieurs chercheurs, dont Poplack & Turpin (1999, 151) et Hansen & Strudsholm (2006) :

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

(9) [...] Gaston va non seulement à la messe mais encore aux vêpres tous les dimanches (il lui *prendra* de vérifier *plus tard* auprès de ses deux fils aînés s'ils connaissent les psaumes des vêpres par cœur).

(Winock, *Jeanne et les siens*, 59, Id 7, 21e siècle, 2003, cit. Frantext).

3.1.2. Paramètres militant en faveur d'une action future liée au moment de l'énonciation

La liste suivante détaille un certain nombre de paramètres fréquents qui militent en faveur d'un contenu futur lié au moment de l'énonciation :

– Les commentaires métadiscursifs émis par l'auteur ou le narrateur portant sur un sujet qui sera développé ou approfondi plus tard dans l'ouvrage ou le discours établissent un lien direct entre le futur et le moment de l'énonciation. Il s'agit de marqueurs tels que *plus tard dans le récit*, *nous verrons plus loin*[10], *on verra ci-après que*, *aussi allons-nous en étudier le mécanisme d'une façon plus détaillée*, *bon je vais vous poser des questions*, etc. Ces marqueurs sont très fréquents dans les préfaces et les textes académiques et narratifs (10), mais se rencontrent aussi dans les dialogues et les interactions orales plutôt spontanées (11) :

(10) Cependant, les prêts de la première catégorie sont toujours les plus importants ; aussi *allons-nous en étudier le mécanisme* d'une façon plus détaillée, […].

(Dumont, *Organisation des Monts-de-piété en France et projets de réforme*, 29, Id 241, 20e siècle, 1905, cit. Frantext).

(11) oh oui bien sûr. bon je crois que… *on va passer à un autre type de question*. c'est très différent mais ça intéresse énormément les Anglais parce que pour pouvoir comparer qu'est-ce qui se passe en Angleterre.

(Id 2991, 20e siècle, 1968-1971, cit. Elicop).

– Les démonstratifs[11], de même que l'adverbe de lieu *ici* et le verbe présentatif *voici*, signalent une proximité spatio-temporelle et établissent un rapport avec le présent :

[10] Il est vrai qu'on devrait en principe s'attendre à ce que les adverbes *plus loin* et *ci-après* se combinent avec le futur analytique et non avec le futur synthétique. Force est cependant de constater que ces combinaisons sont relevées dans les bases textuelles consultées, et comme nous l'avons mentionné dans la section 3.1., les listes sur les marqueurs co-textuels ne se prononcent pas sur la capacité des deux futurs à traduire un contenu futur en contact ou non avec le moment de l'énonciation, mais concernent uniquement les marqueurs formels qui permettent au linguiste de décider si un énoncé est ancré ou non dans le moment de l'énonciation.

[11] Rappelons que les pronoms démonstratifs dans leur usage indéfini militent en faveur d'un contenu futur détaché du moment de l'énonciation (cf. section 3.1.1.).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

(12) VANDERK PÈRE. C'est de votre âge… Vous *allez voir ici* une femme qui a bien plus de vivacité que vous sur *cet* article. Quiconque n'est pas militaire n'est rien.

(Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir*, 36, Id 1152, 18e siècle, 1765, cit. Frantext).

– La présence d'un impératif dans le co-texte motive également la réalisation de l'action future, qui va se produire par la suite :

(13) *Attendez* moy un peu : je vas, je *vas* vous *suivre* : […].

(La Taille, *Alexandre*, 37, Id 1905, 16e siècle, 1573, cit. Frantext).

– Souvent la valeur d'un contenu futur en rapport avec le présent traduit une conséquence ou un résultat d'une action ou d'un état de chose. C'est pourquoi, les conjonctions consécutives et les adverbes consécutifs (*de sorte que*, *en conséquence*, etc.) établissent un rapport entre le présent et le futur :

(14) LES Représentans de la Nation Françoise, réunis en ASSEMBLÉE NATIONALE, reconnoissent qu'ils ont par leurs mandats la charge spéciale de régénérer la constitution de l'Etat. *En conséquence* ils *vont*, à ce titre, *exercer* le pouvoir constituant ; […].

(Sieyès, *Œuvres : t. 2 : 1791*, 1, 10, Id 1104, 18e siècle, 1791, cit. Frantext).

– Les adverbes temporels dits 'de présent' (*maintenant*, *à présent*, *ce jour/matin/soir*, *actuellement*, *d'ici à mille ans*, *désormais*, etc.) et ceux dits 'de futur immédiat' (*bientôt*, *tout à l'heure*, *tout de suite*, *avant peu*, etc.) favorisent également un contenu futur préparé dans le présent :

(15) Patrick dit du bien de l'Hôtel della Scala, sur la place du théâtre. Je me dis : *maintenant* Locus Solus *va se pavaner.*

(Mathews, *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*, 99, Id 37, 21e siècle, 2005, cit. Frantext).

– Enfin, les adverbes temporels à valeur itérative-inclusive (*encore*, *toujours*, *perpétuellement*, *à toute heure*, *tous les ans*, etc.) signalent un rapport avec le présent[12], puisqu'ils introduisent une action qui a existé, qui existe et qui va encore exister à l'avenir, c.-à-d. que l'action future est motivée par l'état présent :

[12] En principe, on devrait s'attendre à ce que les adverbes itératifs indéfinis introduisent un contenu futur détaché de l'actualité. Cependant, comme le montrent nos données, et en particulier l'exemple (16), il existe très souvent une valeur inclusive dans les adverbes itératifs, ce qui permet de les rapprocher du présent.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

(16) Ces guerres ne dépeuploient pas, parce qu'elles tenoient le reste de la nation en nécessité ; et comme nous fûmes, sommes, et *serons toujours* glorieux, nous en faisions vertu.

(Mirabeau, *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, 55, Id 875, 18e siècle, 1755, cit. Frantext).

4. Résultats empiriques

Le futur synthétique est attesté depuis le plus ancien français et se rencontre déjà dans le plus ancien texte d'oïl, *Les Serments de Strasbourg* de 842[13]. Le futur analytique entre dans la langue française au cours du moyen français. D'après Gougenheim (1929, 98), Wilmet (1970, 191) et Fleischman (1982, 82 *sqq.*), ce n'est qu'au 15e siècle que se produit une accélération décisive dans l'évolution du futur analytique, ce que confirment nos données, quoique les premières occurrences relevées datent du milieu du 14e siècle.

Cela dit, le verbe *aller* peut dès le départ s'employer comme un verbe de mouvement suivi d'un infinitif désignant un but à atteindre, comme sous (17), que nous interprétons de la façon suivante : *pour manger ils vont [à la table] pour s'asseoir* :

(17) […] sans faire ainssi comme auchuns font, lesquelz, lors que pour mengier se *vont asseoir*, […].

(Daudin, *De la érudition*, 252, 14e siècle, 1360, cit. DMF).

Cet emploi est fort probablement antérieur à l'emploi futur et a historiquement prêté à ambiguïté, comme l'observe Wilmet (1970), ayant déclenché un 'overlap' (Heine 1993, 48-53), un 'contexte de transition' (Heine 2002, 98 *sqq.*), ou un 'contexte critique' (Diewald 2002, 123 *sqq.*) (voir section 2.2.) entre deux interprétations différentes de la même suite de mots (périphrase de mouvement et périphrase de futur), ce qui a mené à une réanalyse en faveur de l'interprétation temporelle dans certains contextes[14]. Nous constatons qu'à partir du 17e siècle, la valeur temporelle commence à l'emporter sur celle de

[13] Le futur synthétique est attesté dès le début de ce texte : « [...] Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, dist di in auant, in quant Deus sauir et podir me dunat, si *saluarai* eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra saluar dist […] » (Gasté 1888, 11-12).

[14] Il importe de souligner que nous utilisons la notion du 'overlap model' un peu différemment ici par rapport à la section 2.2. Si en 2.2. nous avons évoqué ce modèle pour décrire la concurrence entre les valeurs temporelles (en rapport ou non avec le moment de l'énonciation) des deux formes du futur, nous y recourons ici pour mettre en évidence la concurrence entre les valeurs internes de la périphrase *aller* + infinitif (périphrase de mouvement et périphrase de futur).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

mouvement, mais l'usage premier de *aller* + infinitif (valeur A) ne sera jamais éliminé par l'usage second (valeur B) et est bien vivant encore de nos jours. En fait, nous avons affaire à un cas de 'layering' (Hopper 1991, 22), puisque la valeur A coexiste avec la valeur B tout au long des siècles examinés, ce qui entraîne qu'en diachronie de nombreux exemples sont ambigus, comme le note également Wilmet (1970, 182 *sqq.*), puisque les deux interprétations sont plausibles dans plusieurs contextes. Lors de la collecte des données, nous n'avons tenu compte que des occurrences où la valeur de mouvement est exclue ou peu plausible selon le contexte.

En moyen français (et jusqu'au 17e siècle ; encore aujourd'hui en français canadien), il existe une variante du futur analytique, à savoir *s'en aller* + infinitif qui, à côté de son emploi comme périphrase indiquant le mouvement, peut aussi traduire une action future, comme en (18) :

(18) LA MERE.

A lasse moy, pouvre doulente!
Hely nous veulhe consouler!
Nostre filz *s'en va affouler.*
A l'ayde, bonnes gens, a l'ayde!

(Anonyme, *La passion d'Auvergne*, 157, 15e siècle, 1477, cit. DMF).

Gougenheim (1929, 98) et Wilmet (1970, 184-186) considèrent *aller* + infinitif et *s'en aller* + infinitif comme des variantes plus ou moins identiques, signalant que *aller* l'emporte majoritairement sur son concurrent. Cependant, comme *s'en aller* disparaît en tant que marqueur de futur au cours des siècles suivants et que la valeur spatiale de base de *aller* et de *s'en aller* n'est pas identique, *aller* désignant un déplacement spatial et *s'en aller* une disparition ou un départ, il n'est pas exclu que les périphrases verbales dont elles font partie ne soient pas synonymes non plus. Pour ces raisons, nous ne tiendrons pas compte de *s'en aller* + infinitif dans cette étude.

Gougenheim (1929, 88 *sqq.*), Reid (1955, 35) et Wilmet (1970, 181-182) font également observer que les verbes *devoir* et *vouloir* sont aptes à servir d'auxiliaires de futur, mais selon Wilmet (*loc. cit.*) dès l'origine *aller* + infinitif apparaît mieux armé que ses concurrents, notamment parce qu'il est sémantiquement plus neutre que *vouloir* et *devoir*, qui expriment dans certains contextes des nuances volitives, déontiques ou d'obligation à côté de la valeur future. Wilmet (*loc. cit.*) affirme également que *aller* est plus enclin que les autres auxiliaires à perdre son sens originel et que ce verbe est le seul à exclure toute simultanéité de la parole avec l'infinitif introduit, ce qui facilite, d'après lui, le déplacement temporel vers le futur. Ces arguments ne sont guère convaincants. Il est vrai que *aller* est sémantiquement plus neutre que

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

vouloir et *devoir*, mais dire que le premier verbe est plus enclin à perdre son sens temporel nous semble un postulat. En outre, il semblerait que puisque ces trois auxiliaires fonctionnent comme des auxiliaires de futur, ils excluent tous la simultanéité avec l'infinitif introduit. C'est un trait propre à ce genre d'auxiliaires.

4.1. 15e siècle

Au 15e siècle, la fréquence relative du futur analytique augmente considérablement, bien que le futur synthétique soit toujours la forme la plus courante. La figure 1 présente les résultats du 15e siècle. Comme il en ressort, les emplois des formes du futur peuvent être divisés en trois valeurs générales : valeur purement temporelle, valeur purement modale et valeur temporello-modale. Nous avons institué ce dernier groupe parce que très souvent, il existe une nuance modale à côté de la valeur temporelle, comme nous l'avons dit en 2.1. Cette nuance peut être déclenchée par l'interrogation directe ou indirecte ou la présence d'un adverbe épistémique tel que *peut-être*, *sans doute*, *certainement*, ou des verbes de point de vue comme *je pense*, *je crois*, etc. qui fonctionnent plutôt comme des adverbes de point de vue (Nølke 1985, 63) ou de proposition (Korzen 1999, 185), correspondant à *à mon avis*, *d'après moi*, *probablement*, etc. Dans ces cas, cependant, la valeur temporelle l'emporte presque toujours sur la valeur modale, puisque la réalisation de l'action verbale est située dans un avenir immédiat ou lointain, contrairement à ce qui se passe avec les occurrences à valeur modale unique, qui sont centrées *a priori* sur le présent. Ce propos est illustré sous (19)[15], où l'adverbe *dans l'avenir* situe l'énoncé dans un futur détaché de l'actualité, quoique l'adverbe *peut-être* ajoute une nuance épistémique (un doute) à cette affirmation. Cette analyse est claire, si l'on compare avec (20), où le futur *sera* traduit une valeur modale épistémique à proprement parler. Ici *sera* ne traduit pas une action future, mais porte sur le présent pour indiquer une supposition fondée sur les faits réels (l'absence du personnage en question) :

(19) Peut-être *ira*-t-on encore plus loin dans l'avenir et *verra*-t-on mieux comment la diversité des langues, ici tenue pour donnée d'origine, s'harmonise avec l'unité de l'espèce […].

(Hagège, *L'Homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines*, 22, Id 99, 20e siècle, 1985, cit. Frantext).

[15] Les exemples (19) et (20) ne datent pas du 15e siècle, puisqu'ils fonctionnent à titre illustratif.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

(20) LISETTE.
Madame, il est sorti.
LA COMTESSE.
Bon. Je m'en doutois bien.
LISETTE.
Mais il va dans l'instant rentrer.
LA COMTESSE.
Je n'en crois rien.
Où *sera*-t-il ?

(Boissy, *Les Dehors trompeurs, ou l'Homme du jour*, 108, Id 932, 18e siècle, 1740, cit. Frantext).

Lorsque nous interprétons les valeurs temporelles des deux futurs, toutes périodes diachroniques confondues, nous prenons également en considération les futurs à valeur temporello-modale.

Valeur		Forme verbale	
Valeur générale	Valeur spécifique	Futur synthétique	Futur analytique
Temporelle	Sans rapport avec l'énonciation	121 (60,5 %)	21 (10,5 %)
	Rapport avec l'énonciation	56 (28,0 %)	4 (2,0 %)
	Contexte historique	2 (1,0 %)	165 (82,5 %)
Modale	Épistémique	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
	Déontique	3 (1,5 %)	9 (4,5 %)
	Atténuation	1 (0,5 %)	0 (0,0 %)
Temporello-modale	Sans rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	12 (6,0 %)	1 (0,5 %)
	Rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	5 (2,5 %)	0 (0,0 %)
Inclassable	Inclassable	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Total : 400 occurrences		200	200

Figure 1 – Valeurs du futur au 15e siècle

Au 15e siècle, le futur synthétique est employé conformément à sa valeur de base (futur sans rapport avec le présent)[16] dans la majorité des cas (66,5 %

[16] Nous renvoyons le lecteur à la section 3.1. pour une discussion des critères permettant de faire la distinction entre une valeur de futur sans rapport avec le moment de l'énonciation et une valeur de futur détachée de ce point.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

[60,5 % + 6,0 %])[17]. Cet emploi est illustré sous (21) où *mengeront* traduit une valeur détachée du présent, parce que la subordonnée temporelle en *quant* marque un point de repère abstrait situé dans l'avenir (cf. section 3.1.1.) :

(21) Ilz *mengeront* maint bon morseau
Les enffans, *quant je seray vieulx*.

(Villon, *Le lais Villon et les poèmes variés*, 23, Id 2160, 15e siècle, 1456, cit. DMF).

Mais le futur synthétique peut également traduire un contenu futur lié au moment de l'énonciation dans 30,5 % (28,0 % + 2,5 %) des cas, comme le constatent également Reid (1955, 35) et Barceló (2007, 52-53). Cet emploi est illustré dans l'exemple (22), où l'adverbe temporel *a present* (signifiant *à partir du moment actuel*) et le commentaire métadiscursif militent en faveur de cette interprétation (cf. section 3.1.2.) :

(22) *A present* je ne *parleray* principalment que du tiers mirouer de humaine creature, et de la belle ymaige de la benoite Trinité.

(Gerson, *Sermon pour la fête de la sainte trinité*, 155, Id 2057, 15e siècle, 1402, cit. DMF).

Cette distribution des valeurs du futur synthétique ne peut guère surprendre, puisqu'il faut supposer qu'avant l'apparition du futur analytique, la valeur du futur synthétique était bipartite, conformément au 'overlap model' de Heine (1993, 48-53) (cf. section 2.2.), et qu'il pouvait donc exprimer à la fois un contenu futur sans rapport avec le présent et ce que la nouvelle forme va exprimer, un contenu futur lié au présent. Il faut souligner que cette vision des choses ne s'impose à nous qu'*a posteriori*. Il est fort probable que pour un locuteur du moyen français, le futur synthétique exprimait une postériorité par rapport au moment de l'énonciation, peu importe la distance temporelle entre le moment de l'énonciation et le moment de l'événement exprimé par le verbe. Ce n'est que grâce aux données linguistiques observées et au contexte linguistique dans lequel elles s'inscrivent que nous sommes en mesure d'identifier *a posteriori* les deux valeurs que ce tiroir verbal a exprimées.

Pour ce qui est du futur analytique, force est de constater qu'il indique la seule valeur future liée au moment de l'énonciation uniquement dans 2,0 % des cas, contrairement à nos attentes. En (23), *vays accrocher* n'indique pas un mouvement vers un but, mais fonctionne plutôt comme une périphrase de futur, parce que l'âme en question est présente dans le contexte situationnel.

[17] Comme nous l'avons affirmé en section 3, nos résultats quantitatifs sont fondés sur des calculs en pourcentages, mais ne répondent pas aux exigences imposées par la méthode statistique.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Le futur synthétique à valeur impérative *portarons* présent dans le co-texte motive la réalisation du futur analytique qui va se produire par la suite (cf. section 3.1.2.) :

(23) SATHAN.

Alons, Belzebuth, mauldit dyable,
Et *portarons* l'arme en enfer.

BELZEBUTH.

Mes griffes sont toutes de fer,
De quoy je la *vays accrocher.*

(Anonyme, *La passion d'Auvergne*, 112, Id 2345, 15e siècle, 1477, cit. DMF).

Le futur analytique indique le plus souvent une action future sans rapport avec le présent (11,0 % [10,5 % + 0,5 %] des cas), comme en (24), où nous avons affaire à un énoncé générique. Dans ce contexte, *cellui qui* est un démonstratif à valeur indéfinie qui réfère à une entité abstraite (cf. section 3.1.1.) :

(24) Lors embrasse *cellui qui* lui rapporte
Et *va passer*[18] trois fois devant la porte
Pour veoir la preuve, [...]

(Chartier, *Le débat des deux fortunes d'amours*, 163, Id 2256, 15e siècle, 1412, cit. DMF).

Ce qui a suscité notre curiosité, c'est que le futur analytique exprime une valeur historique dans 82,5 % des cas observés, observation qui rejoint celle de Barceló & Bres (2005, 168). Cet emploi, illustré sous (25), s'emploie notamment dans un contexte au passé (d'où la terminologie 'futur historique'), et peut dans un premier temps être rapproché du passé simple et est presque exclusivement réservé aux récits dans la prose narrative littéraire, mais se rencontre aussi, quoique dans une moindre mesure, dans les passages narratifs des textes argumentatifs :

(25) Quant vint le dimenche à matin et jour qu'il trespassa, fist appeller devant lui tous ses barons, prelaz, son conseil et chancelier ; adonc *va parler* devant eulz moult piteuses paroles, si que tous les contraigni à lermes.

(Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 185, Id 2255, 15e siècle, 1404, cit. DMF).

[18] Nous n'interprétons pas *aller* comme un verbe de mouvement, mais comme un auxiliaire, dans la mesure où *passer* fonctionne déjà comme un verbe de mouvement.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Toutefois, le futur analytique à valeur de prétérit n'est pas l'équivalent du passé simple. Si le passé simple donne une dimension statique au passé, le futur analytique, en revanche, lui donne une dimension dynamique. Gougenheim (1929, 96) fait remarquer que ce tour exprime une soudaine entrée en jeu et désigne une action inchoative. D'après lui, *il va dire* signifie non pas *il commença à dire*, mais plutôt *il dit tout d'un coup* ou *il se mit à dire*. En d'autres termes, ce tour marque un changement dans le discours en annonçant l'imminence dans le passé. Par conséquent, cette forme apparaît souvent en combinaison avec un adverbe temporel ou consécutif du type *adonc* (en [25]), *lors*, *ainsi*, *de telle sorte*. Le verbe au futur analytique est fréquemment un verbe *dicendi* tel que *dire*, *parler* (en [25]), *jurer*, *lancer*, *respondre* et précède souvent un passage au discours direct ou indirect. Cet emploi du futur analytique relève de la temporalité, comme il ressort de la classification de la figure 1, mais possède également des nuances stylistiques et textuellement spécifiques, dans la mesure où cet emploi est réservé à un genre textuel particulier (la narration) et où il possède les caractéristiques que nous venons d'énumérer. Ces valeurs ne sont pas traduites par un passé simple. D'après Gougenheim (*op. cit.,* 94) ce tour tire son origine de l'ancien gascon. Quoiqu'il ait eu une vitalité plus forte en provençal que dans le reste de la France, il a connu, selon lui (*op. cit.*, 93), une existence réelle et intense au nord de la Loire entre le 14e siècle et le début du 17e siècle.

Comme le montrent nos données, l'emploi du futur historique diminue considérablement au cours des siècles suivants. Par conséquent, on se demande actuellement si cet usage a disparu de la langue française ou s'il jouit encore d'une certaine vitalité (voir ci-dessous). Quoiqu'il en soit, cet emploi a connu sa fortune la plus durable en catalan, où la forme correspondante de *aller* + infinitif, *vaig cantar* 'je chantai', est la forme neutre pour marquer le passé (Colón 1978a et 1978b ; Detges 2004, 212). Cette forme marquerait des événements prétérits sans rapport avec le moment de l'énonciation, d'où son nom de *perfet perifràstic* 'passé périphrastique'. Bien que la source historique de la périphrase française et de la périphrase catalane soit identique (verbe de mouvement + infinitif désignant un but à atteindre), la grammaticalisation de ce genre de structures peut aller dans des directions opposées, la prospection et la rétrospection. L'évolution de *vaig cantar* en catalan récuse ainsi l'affirmation de Wilmet (1970, 181-182) et de Kuteva (1995), selon laquelle c'est un principe universel dans l'évolution des langues que les constructions fondées sur un verbe de mouvement + un infinitif soient 'prédestinées' à se grammaticaliser vers le prospectif en raison de leur orientation finale.

On peut se demander si cet emploi du futur analytique est un usage à part qui n'a rien à voir avec son emploi futur. Gougenheim (1929, 93 *sqq.*) sou-

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

tient cette thèse en déclarant que la base de l'emploi historique n'a rien à voir avec celle de l'emploi futur. Les affirmations de Wilmet (1970, 188) vont dans le même sens, dans la mesure où il considère l'emploi historique comme un emploi temporel 'impur'. Bertinetto (1986, 488) range l'emploi similaire du futur synthétique en italien moderne parmi les emplois non-déictiques. Nos données confirment dans une large mesure ces affirmations. Toutes les occurrences du futur analytique à valeur historique relèvent de la narration, la plupart se trouvant dans les œuvres littéraires et dans les passages narratifs des textes académiques. Les emplois futurs (en rapport ou non avec le moment de l'énonciation) se trouvent en revanche en grande majorité dans les dialogues des œuvres littéraires ou dans les répliques des pièces de théâtre (10 occurrences). Nous avons cependant relevé un certain nombre d'occurrences de l'emploi futur dans les textes argumentatifs (5 occurrences) et littéraires (11 occurrences). Elles se trouvent notamment dans la poésie ou dans des contextes génériques à l'intérieur de passages narratifs, c.-à-d. dans des cas où le futur analytique ne fait pas partie de la diégèse, mais désigne des faits communément admis. Sur un plan plus général, cette répartition des occurrences permet de considérer l'emploi historique et l'emploi futur comme appartenant à deux niveaux diamésiques différents, la narration (écrit) et les dialogues (oral), ce qui corrobore la thèse selon laquelle ces deux usages ne relèvent pas de la même source linguistique. Cette conclusion est bien entendue fondée sur nos résultats. Bien que nous n'ayons pas relevé l'emploi historique dans les dialogues, rien n'empêche, en principe, que l'on puisse faire une narration dans le médium oral. Cependant, nous ne fondons pas nos conclusions sur ce qui est techniquement possible, mais sur ce que révèlent nos données.

Comme nous allons le voir, la valeur historique du futur analytique diminuera considérablement à partir du 16^{e} siècle et aura complètement disparu de son domaine d'emploi au 18^{e} siècle, du moins à en croire nos données. Cependant, plusieurs chercheurs concluent à la ré-émergence de la valeur de prétérit du futur analytique en français moderne. D'après Larreya (2005, 349), elle serait aujourd'hui courante dans la narration, en particulier la narration orale, bien que les exemples qu'il cite pour illustrer son propos proviennent de sources écrites comme *Le Canard enchaîné*, des livres d'histoire et des programmes de radio, ce qui affaiblit son argument à propos de la narration orale. Dans une étude contrastive franco-anglaise, basée sur un corpus comprenant des textes littéraires et des articles de presse, Lansari (2009, 187) montre que *aller* + infinitif est traduit en anglais par un prétérit dans 2,3 % des exemples littéraires, mais que la proportion est multipliée par dix dans les exemples journalistiques. L'un de nos relecteurs anonymes nous a également indiqué que l'usage de prétérit de *aller* + infinitif est assez riche dans certains

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

corpus, par exemple dans les biographies, sur Wikipedia, voir par exemple celles de Jean-Paul Sartre, où l'on relève pas moins de dix exemples du phénomène. Cependant, comme il ressortira de nos résultats, nous n'avons pas identifié d'occurrences, à une exception près, où le futur analytique est employé avec une valeur de prétérit en français moderne, ni à l'écrit ni à l'oral, ce qui n'exclut pas que nous l'aurions attesté si notre corpus avait été constitué autrement. Quoiqu'il en soit, si on peut conclure à la ré-émergence de la valeur de prétérit du futur analytique, il importe de souligner que cet usage est surtout restreint à certains genres textuels bien déterminés.

4.1.1. Schéma prédictif des formes du futur

Il est reconnu par plusieurs chercheurs, notamment ceux qui travaillent dans un cadre typologique, que les formes du futur tendent généralement à évoluer de la temporalité vers la modalité (Fleischman 1982 ; Bybee *et al.* 1994). Ces chercheurs concluent également à une évolution cyclique des formes du futur. Au centre de la théorisation proposée par Fleischman (1982) se trouve l'idée d'un équilibre entre la temporalité, la modalité et l'aspectualité. Si un temps verbal futur est devenu plus modal que temporel, une nouvelle forme propre à exprimer la temporalité est supposée apparaître. Les futurs analytiques dans les langues romanes seraient apparus, selon elle, en raison d'un tel mécanisme. Elle considère plus précisément qu'une forme telle que *aller* + infinitif est passée d'une construction marquant le mouvement à une construction aspectuelle-temporelle (indiquant une valeur future liée au moment de l'énonciation) qui a développé ensuite des valeurs modales telles que la volition, la supposition et la probabilité (*op. cit.*, 130-131). Cette échelle d'évolution n'est pas corroborée par nos données, puisque, comme le montre la figure 1, le futur analytique possède en moyen français avant tout une valeur historique (valeur qui, bien que temporelle, véhicule des nuances stylistiques particulières et a une orientation rétrospective et non prospective par rapport au centre déictique du locuteur) et modale (il prend une valeur déontique dans 4,5 % des cas observés[19]), et ce n'est que plus tard que cette forme commence à consolider ses valeurs aspectuelles-temporelles prospectives, comme il ressortira de ce qui suit.

En outre, l'évolution du futur synthétique en français ne confirme pas le schéma prédictif de Fleischman (1982) ni celui de Bybee *et al.* (1994). Pendant toute la période diachronique examinée, ce tiroir verbal reste une forme

[19] Il est vrai que 4,5 % des occurrences n'est pas un pourcentage très révélateur, mais il est plus considérable que ceux qui sont observés dans les siècles ultérieurs pour le futur analytique (voir figure 5), si l'on fait abstraction du médium parlé du français contemporain (voir ci-dessous). Quoiqu'il en soit, ces chiffres révèlent que les valeurs modales sont déjà présentes au 15^{e} siècle.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

essentiellement temporelle, ne traduisant un contenu purement modal que dans environ 2,5 % des occurrences relevées, que ce soit en moyen français, en français classique ou en français moderne (voir figures 1, 2 et 3). En outre, comme nous l'avons déjà affirmé, dans plusieurs cas, une nuance modale peut être juxtaposée à la valeur temporelle des deux formes du futur, ce qui se constate dès le moyen français. En d'autres termes, la valeur modale n'a pas évolué à partir de la valeur temporelle ; les deux valeurs ont été présentes dès le départ, bien que la valeur temporelle l'ait emporté majoritairement sur la valeur modale. Bertinetto (1986, 484-487) parvient à une conclusion similaire pour le futur synthétique en italien moderne, en affirmant que dans ses emplois temporels (ou 'déictiques', comme il les appelle), il existe souvent des nuances modales comme le doute, la concession, la volition, l'obligation, l'hypothèse, etc.

Pour ce qui est du futur synthétique en italien, Squartini (2001, 195-196) s'oppose également à l'évolution 'temporel > modal' en affirmant que ce jugement est doté d'un caractère spéculatif et n'est pas corroboré par des données empiriques. En fait, il montre que dans le passage de l'ancien italien à l'italien contemporain, le futur synthétique est devenu plus temporel que modal, dans la mesure où cette forme est passée d'un système en ancien italien où elle traduisait deux valeurs modales (l'inférence et la non-factualité) à un système spécialisé en italien contemporain où seul l'emploi inférentiel est possible (*op. cit.*, 212).

Il est vrai, cependant, qu'en français moderne, dans le médium parlé, le nombre d'occurrences à valeur purement modale est plus élevé par rapport aux siècles précédents, tant dans le médium écrit que dans le médium représentant l'oral. Comme nous l'avons affirmé dans la section 3, l'oral 'représenté' (Marchello-Nizia à paraître) n'est pas pourvu de la même spontanéité communicative que l'oral 'authentique' puisque conçu dans le médium écrit, ce qui affaiblit en quelque sorte la comparabilité entre les données. En dépit de ces objections, nous considérons que l'oral spontané de l'époque moderne permet dans une certaine mesure d'être rapproché de l'oral 'représenté' de l'époque prémoderne. Pour ce qui est des occurrences à valeur purement modale relevées dans le médium parlé en français moderne, il s'agit notamment de l'emploi dit 'déontique' et d''atténuation' (voir figure 4), c.-à-d. des cas où l'énonciateur adresse un ordre à l'interlocuteur ou adoucit son message. Ce dernier emploi est par conséquent très fréquent à la première personne du singulier avec le verbe *dire* (*je dirai que…*). Il faut par conséquent se demander si cette distribution est un symptôme de l'évolution linguistique ou de la variation diamésique. Dans le premier cas de figure, les prédictions de Fleischman (1982) seraient corroborées, dans la mesure où on pourrait interpréter cette distribution comme un indice que les valeurs modales seraient en train d'évoluer à

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

partir des valeurs temporelles dans la langue parlée spontanée où les changements linguistiques sont censés se manifester en premier, avant de se propager à la langue écrite. Dans le deuxième cas de figure, qui semble néanmoins le plus plausible, les prédictions de Fleischman (*op. cit.*) ne seraient pas confirmées, puisque la langue parlée spontanée est un médium qui diffère considérablement du médium écrit en raison de sa nature dialogique, ce qui favorise les énoncés modaux. Le locuteur et ses interlocuteurs sont physiquement présents dans l'interaction, de sorte que le locuteur peut facilement donner un ordre à l'interlocuteur ou se prononcer de façon modérée afin d'anticiper sur les contre-arguments de l'interlocuteur et d'éviter de le contrarier[20].

4.1.2. Changements internes et externes

Comme il ressort de ce qui précède, les valeurs du futur analytique doivent fort probablement leur origine à deux interprétations différentes du tour *aller* + infinitif, à savoir une interprétation rétrospective, fortement stylistique, et une interprétation prospective à laquelle s'ajoute dans certains cas une nuance modale. Ces deux valeurs semblent traduire deux cas de figure différents pour ce qui est de leur introduction dans la langue, conformément à la théorie de la concordance du marquage et de l'innovation linguistique d'Andersen (2001a et 2001b). D'après lui, les innovations linguistiques se propagent suivant une hiérarchie de marquage prédictive, selon que l'unité est motivée de façon interne ou externe. Les changements motivés par des facteurs externes sont souvent introduits 'par en haut' et résultent *a priori* du contact linguistique ou de besoins communicatifs et pragmatiques particuliers[21] qui sont favorisés par les groupes dominants dans la société, alors que les changements motivés par des facteurs internes sont introduits 'par en bas' et motivés de façon purement linguistique à l'intérieur de la langue (par exemple l'analogie, la réorganisation des structures syntagmatiques et paradigmatiques, etc.). D'après Andersen (2001a, 32), la nature marquée (m) ou non marquée (nm) des contextes peut être définie selon une série de paramètres : style (soutenu [m], standard [nm]), médium (écrit [m], parlé [nm]), morphologie (pluriel [m], singulier

[20] On pourrait faire l'objection que dans la langue parlée, les marqueurs d'atténuation sont superflus, dans la mesure où les gestes et la mimique servent largement à adoucir les messages 'menaçants' et que par conséquent, il fallait plutôt s'attendre à la présence de ces marqueurs dans le médium écrit. Cependant, nous ne considérons pas que ces paramètres soient mutuellement exclusifs ; et comment expliquer d'ailleurs que les usages d'atténuation sont bien plus élevés dans le médium parlé que dans le médium écrit (cf. les figures 3 et 4) ? S'ils étaient plus propres au médium écrit, il aurait fallu s'attendre à la distribution inverse.

[21] Il existe quand même des exceptions à cette tendance. Les mots d'argot sont souvent d'origine étrangère, mais ils n'arrivent pas 'par en haut'.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

[nm]), syntaxe (proposition subordonnée [m], proposition principale [nm]), etc. Andersen définit le domaine non marqué comme l'endroit où un changement se manifeste premièrement et où une forme a sa plus grande fréquence, alors que le domaine marqué constitue le lieu où un changement linguistique se manifeste plus tardivement et où une forme a une fréquence moins considérable. Si un changement s'introduit de façon inattendue par rapport aux paramètres proposés par Andersen, si par exemple un changement se produit dans un contexte marqué, ce changement est normalement dû à des effets pragmatiques ou communicatifs particuliers et peut, selon Andersen, être introduit 'par en haut'.

On peut reprocher à la théorie du marquage de contenir des éléments 'spéculatifs', difficiles à prouver. Il est vrai que nous ne savons rien de sûr des intentions des locuteurs et du statut des éléments linguistiques en diachronie, mais si l'on soumet toutes ces hypothèses à des tests empiriques, on peut examiner leur force prédictive et dans quelle mesure elles constituent un cadre théorique. En effet, la 'théorie' d'Andersen (*op. cit.*) a été évaluée à partir de données provenant de langues typologiquement et génétiquement différentes, à titre d'exemple de l'allemand, de l'anglais, du français, du russe et du norvégien ; voir toutes les contributions du recueil d'articles dont font partie les articles de Andersen (2001a et 2001b). Comme toutes ces contributions confirment dans l'ensemble sa théorie, nous avons un fondement assez solide pour l'accepter et l'utiliser comme cadre explicatif dans cet article.

Comme la valeur rétrospective est plutôt élevée dans les genres formels, à savoir dans les textes argumentatifs et littéraires, qui sont textuellement marqués, puisqu'ils représentent le médium écrit et le style soutenu, alors qu'elle est quasiment absente dans les pièces de théâtre et les dialogues des textes narratifs littéraires, qui sont textuellement non marqués, dans la mesure où ils sont censés représenter le médium oral et le style standard ou plutôt populaire (Andersen 2001a, 32), il n'est pas exclu que cet usage du futur analytique puisse être motivé 'par en haut', par des facteurs externes, notamment la volonté des auteurs littéraires et érudits de donner à leurs textes la tonalité cultivée qui caractérise la littérature et les textes académiques. Cette tonalité serait fort probablement apparue parce que les locuteurs attribuent un statut privilégié à cet usage et que pour cette raison ils désirent l'imiter. Puisqu'il faut supposer que les littéraires, les érudits et les intellectuels jouissaient d'une certaine reconnaissance dans la société, ils avaient l'autorité pour faire introduire ce nouvel usage dans la langue. En outre, comme nous l'avons déjà affirmé dans la section 4.1., la valeur rétrospective disparaît assez rapidement de la langue française et reste cantonnée à des genres marqués jusqu'à son

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

extinction au 18e siècle, sans jamais se propager aux genres textuels non marqués, ce qui est très souvent le cas pour une forme marquée[22].

En revanche, la valeur prospective du futur analytique pourrait être motivée ‘par en bas’, par des facteurs internes, dans la mesure où dès le départ cette valeur est plutôt fréquente dans les genres textuels informels, c.-à-d. ceux qui représentent l’oral, et qu’elle se propage pendant les siècles suivants aux genres textuels marqués tout en gardant une préférence pour les genres textuels non marqués.

4.2. 18e siècle

Le système du futur du moyen français se transforme progressivement au cours des siècles suivants, de sorte qu’au 18e siècle un système réorganisé est apparu, comme le montre la figure 2 :

Valeur		Forme verbale	
Valeur générale	Valeur spécifique	Futur synthétique	Futur analytique
Temporelle	Sans rapport avec l’énonciation	120 (60,0 %)	17 (8,5 %)
	Rapport avec l’énonciation	51 (25,5 %)	169 (84,5 %)
	Contexte historique	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Modale	Épistémique	2 (1,0 %)	0 (0,0 %)
	Déontique	1 (0,5 %)	0 (0,0 %)
	Atténuation	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Temporello-modale	Sans rapport avec l’énonciation + nuance épistémique	21 (10,5 %)	0 (0,0 %)
	Rapport avec l’énonciation + nuance épistémique	5 (2,5 %)	12 (6,0 %)
Inclassable	Inclassable	0 (0,0 %)	2 (1,0 %)
Total : 400 occurrences		200	200

Figure 2 – Valeurs du futur au 18e siècle

[22] On pourrait aussi émettre l’hypothèse que dans une phase très ancienne de l’histoire de la langue, en ancien français, l’emploi rétrospectif est né dans la langue parlée pour ensuite se retrouver dans le style épique, pour des raisons d’expressivité, mais que plusieurs siècles plus tard il serait sorti de la langue parlée, sa présence à l’écrit n’étant plus qu’une survivance, qu’un archaïsme stylistique. Quoique cette hypothèse ne soit pas exclue, elle ne semble pas très probable, n’étant ni corroborée par nos données ni par celles d’autres chercheurs (par exemple Gougenheim 1929, 93 *sqq.*).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Comme il ressort de ces données chiffrées, la distribution du futur synthétique n'a pas énormément changé par rapport au 15e siècle, si ce n'est que sa capacité à traduire une action future liée au moment de l'énonciation a légèrement diminué en passant de 30,5 % (28,0 % + 2,5 %) au 15e siècle à 28,0 % (25,5 % + 2,5 %) au 18e siècle, alors que la valeur de futur détaché du moment de l'énonciation s'est un peu consolidée en augmentant de 66,5 % (60,5 % + 6,0 %) à 70,5 % (60,0 % + 10,5 %). Cette tendance, qui n'est pas encore décisive au 18e siècle, va s'accélérer encore davantage dans les siècles à venir.

Les changements les plus considérables sont cependant ceux qui ont affecté le futur analytique. Au cours du 16e et du 17e siècle, son contenu historique et stylistique se réduit considérablement (82,5 % au 15e siècle, 33,0 % au 16e siècle, 9,0 % au 17e siècle) pour disparaître complètement au 18e siècle. Les données révèlent également que le contenu modal a disparu, mais nous avons affaire à une évolution moins linéaire que l'usage historique (4,5 % au 15e siècle, 10,5 % au 16e siècle, 7,0 % au 17e siècle). En revanche, le futur analytique a consolidé son statut comme forme temporelle 'authentique', de par sa capacité à marquer un rapport avec le moment de l'énonciation, cette valeur étant passée de 2,0 % au 15e siècle à 90,5 % (84,5 % + 6,0 %) au 18e siècle. Ce contenu s'observe dans un vaste éventail de genres textuels (c.-à-d. textes argumentatifs et littéraires, discours direct et pièces de théâtre en vers et en prose), ce qui peut être interprété comme un témoignage du fait qu'il appartient à toute la réalité langagière. Il est cependant curieux que les cas où le futur analytique traduit un contenu futur détaché du moment de l'énonciation aient baissé de 11,0 % (10,5 % + 0,5 %) au 15e siècle à 8,5 % au 18e siècle. Cette observation contredit l'évolution générale, dans la mesure où cette valeur est en augmentation permanente depuis le 15e siècle, du 15e au 17e siècle, et encore du 18e au 20e/21e siècle.

4.3. 20e/21e siècle

Comme nous l'avons déjà dit dans l'introduction, pour la langue moderne nous prendrons en considération non seulement des données écrites, mais aussi des données orales transcrites afin de voir si l'évolution en question est plus avancée dans le médium parlé que dans le médium écrit (pour une discussion des implications méthodologiques de ce procédé, voir section 3). Cette section sera divisée en deux parties ; la première traitera du médium écrit (4.3.1.) et la deuxième du médium parlé (4.3.2.).

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

4.3.1. Le médium écrit

La figure 3 présente la distribution du système du futur à l'état actuel de la langue dans le médium écrit :

Valeur		Forme verbale	
Valeur générale	Valeur spécifique	Futur synthétique	Futur analytique
Temporelle	Sans rapport avec l'énonciation	135 (61,4 %)	42 (19,1 %)
	Rapport avec l'énonciation	38 (17,3 %)	129 (58,6 %)
	Contexte historique	9 (4,1 %)	1 (0,5 %)
Modale	Épistémique	2 (0,9 %)	0 (0,0 %)
	Déontique	3 (1,4 %)	7 (3,2 %)
	Atténuation	4 (1,8 %)	0 (0,0 %)
Temporello-modale	Sans rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	25 (11,4 %)	7 (3,2 %)
	Rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	4 (1,8 %)	34 (15,5 %)
Inclassable	Inclassable	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Total : 440 occurrences		220	220

Figure 3 – Valeurs du futur au 20e/21e siècle (médium écrit)

Il importe de souligner que le nombre total d'occurrences pour l'état actuel de la langue est plus élevé que pour le français prémoderne. La raison en est que la période moderne couvre non seulement le 20e siècle, mais aussi la première décennie du 21e siècle, c.-à-d. 11 décennies au total, alors que les périodes de la langue prémoderne sont composées de 10 décennies chacune. C'est pourquoi le nombre d'occurrences de la langue moderne est de 10,0 % plus grand que celui des périodes antérieures. Les données sont cependant comparables entre elles, puisque nous ne nous référons qu'aux chiffres donnés en pourcentages.

Les résultats pour l'état actuel de la langue confirment les tendances qui s'annonçaient déjà au 18e siècle. Pour ce qui est du futur synthétique, sa valeur préférée est toujours une action future détachée du moment de l'énonciation. En effet, cette valeur a augmenté de 70,5 % (60,0 % + 10,5 %) au 18e siècle à 72,8 % (61,4 % + 11,4 %) au 20e/21e siècle. En même temps, sa capacité à

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

traduire une valeur future liée au moment de l'énonciation a diminué considérablement en passant de 28,0 % (25,5 % + 2,5 %) au 18e siècle à 19,1 % (17,3 % + 1,8 %) au 20e/21e siècle. En d'autres termes, le futur synthétique semble dans une certaine mesure être en train de se spécialiser dans sa valeur de futur détaché de l'actualité. Le futur analytique connaît lui aussi un déclin en ce qui concerne sa capacité à véhiculer un contenu futur lié au moment de l'énonciation. Cette valeur est passée de 90,5 % (84,5 % + 6,0 %) au 18e siècle à 74,1 % (58,6 % + 15,5 %) au 20e/21e siècle. Bien que ce déclin soit considérable, le futur analytique continue prioritairement à situer l'action par rapport au moment de l'énonciation. Cette réduction peut s'expliquer par le fait que le futur analytique a ouvert son domaine d'emploi, dans la mesure où sa capacité à exprimer un contenu futur sans rapport avec le moment de l'énonciation a augmenté de 8,5 % au 18e siècle à 22,3 % (19,1 % + 3,2 %) au 20e/21e siècle.

4.3.2. Le médium parlé

Si nous comparons les résultats du domaine écrit avec ceux du domaine parlé, la situation est encore plus révélatrice, comme le montre la figure 4 :

Valeur		Forme verbale	
Valeur générale	Valeur spécifique	Futur synthétique	Futur analytique
Temporelle	Sans rapport avec l'énonciation	126 (63,0 %)	66 (33,0 %)
	Rapport avec l'énonciation	23 (11,5 %)	92 (46,0 %)
	Contexte historique	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Modale	Épistémique	2 (1,0 %)	0 (0,0 %)
	Déontique	5 (2,5 %)	4 (2,0 %)
	Atténuation	13 (6,5 %)	10 (5,0 %)
Temporello-modale	Sans rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	27 (13,5 %)	15 (7,5 %)
	Rapport avec l'énonciation + nuance épistémique	4 (2,0 %)	13 (6,5 %)
Inclassable	Inclassable	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)
Total : 400 occurrences		200	200

Figure 4 – Valeurs du futur au 20e/21e siècle (médium parlé)

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Nous observons ici que le futur synthétique semble avoir acquis comme valeur primordiale l'expression du futur détaché du moment de l'énonciation. En effet, cette valeur est présente dans 76,5 % (63,0 % + 13,5 %) des cas observés, ce qui correspond à une proportion de ses emplois plus élevée encore que dans le médium écrit. L'exemple (26) sert à illustrer cet usage. Ici les trois futurs *partirai*, *sera* et *aurai* sont sous la portée de l'adverbe dit 'de futur' *dans quelques années* qui signale que les actions sont coupées du moment de l'énonciation (cf. section 3.1.1.) :

(26) […] au début j'connaissais personne + mais y a ça fait ++ effectivement bon ben vingt ans + on connaît on s'est fait des liens et on n'a plus vraiment envie + de de de partir enfin + je dis je *partirai* mon mari *sera* à la retraite dans quelques années + et là je me dis bon effectivement j'*aurai* envie de mer de montagne § [...].

(07-01_stephanie, Id 2614, 21e siècle, 2007, cit. CFPP2000).

En revanche, la capacité du futur synthétique à traduire un contenu futur lié au moment de l'énonciation n'est observée que dans 13,5 % (11,5 % + 2,0 %) des occurrences, alors que dans le médium écrit cette valeur était présente dans 19,1 % (17,3 % + 1,8 %) des cas. L'exemple (27) illustre cet emploi. Ici le locuteur, par l'usage du futur synthétique *passerai*, fait un commentaire métadiscursif pour introduire le sujet dont il va parler (cf. section 3.1.2.). On pourrait en outre insérer l'adverbe *maintenant* pour indiquer qu'il s'agit bien d'une action future intimement liée au moment de l'énonciation :

(27) […] je *passerai* sur un épisode sanglant + nous avons retrouvé un jour l'immeuble repeint de sang parce que je pense que + y a eu un problème avec le chien ++ mais + bon §.

(13-01_gabriel, Id 2681, 21e siècle, 2008, cit. CFPP2000).

Pour ce qui est de la distribution du futur analytique, force est de constater que dans le médium parlé, les cas où cette forme traduit une action future en continuité avec le présent sont beaucoup moins fréquents que dans le médium écrit. Dans le médium parlé, cette valeur n'est présente que dans 52,5 % (46,0 % + 6,5 %) des cas, alors qu'elle correspond à 74,1 % (58,6 % + 15,5 %) des occurrences dans le médium écrit. Considérons l'exemple (28) à titre illustratif. Selon le contexte, il est clair que le mariage de la fille du locuteur a déjà été décidé et va avoir lieu prochainement. Le locuteur raconte que sa fille est à la recherche d'un appartement où elle doit vivre après son mariage. Il y a donc un lien clair par rapport au moment de l'énonciation :

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

(28) « un logement pour ma fille qui *va s'marier* » + et y a un monsieur qui lui a dit « bah écoutez j'ai été en voir un + + + il est très bien mais il est trop cher pour moi + + alors si vous l'voulez vous allez à tel endroit » §.

(11-02_mathilde, Id 2749, 21e siècle, 2008, cit. CFPP2000).

Cependant, le déclin des occurrences dans lesquelles le futur analytique véhicule un contenu lié au moment de l'énonciation doit être mis en relation avec l'association plus fréquente de ce temps verbal avec une action future sans rapport avec le moment de la parole dans le médium parlé que dans le médium écrit (40,5 % [33,0 % + 7,5 %] dans le médium parlé face à 22,3 % [19,1 % + 3,2 %] dans le médium écrit). Considérons l'exemple (29) à titre illustratif. Ici le locuteur présente un énoncé générique, communément admis, ce qui implique que le futur analytique est détaché du moment de la parole (cf. section 3.1.1.) :

(29) […] c'est toujours pareil dans une école hein *va* y *avoir* un peu euh : les racailles §.

(07-02_lucie, Id 2722, 21e siècle, cit. CFPP2000).

Cette distribution montre donc que le futur analytique a ouvert largement son domaine d'emploi. Bien que sa valeur de base héritée des états de langues antérieurs (action future en rapport avec le moment de l'énonciation) ait diminué considérablement, cette valeur est toujours présente dans plus de la moitié des cas. En même temps, la valeur autrefois réservée au futur synthétique s'étend largement au domaine d'emploi du futur analytique.

La figure 4 révèle également que le taux de valeurs modales pures est plus élevé pour les deux formes du futur, que l'on compare avec le médium écrit du 20e/21e siècle ou avec les siècles précédents. Dans la figure 5, nous avons regroupé les trois valeurs modales (épistémique, déontique et d'atténuation) afin d'en montrer l'évolution pendant la période qui va du 15e siècle à l'état actuel de la langue :

	15e siècle	18e siècle	20e/21e siècle (écrit)	20e/21e siècle (parlé)
Futur synthétique	2,0 %	1,5 %	4,1 %	10,0 %
Futur analytique	4,5 %	0,0 %	3,2 %	7,0 %

Figure 5 – Valeurs modales du futur synthétique et du futur analytique

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Comme on le voit, la valeur modale augmente légèrement au cours des siècles examinés, du moins pour ce qui est du futur synthétique, mais c'est dans le médium parlé du 20e/21e siècle que cette valeur est la plus fréquente. Ainsi que nous l'avons affirmé en 4.1.1., cette augmentation doit plutôt être expliquée en termes diamésiques et non comme un indice de changement linguistique, puisque l'extension se note non seulement pour la forme progressive, le futur analytique, mais aussi, et encore plus considérablement, pour le futur synthétique, qui montre par ailleurs des signes de déclin dans les autres domaines. La montée en fréquence est notamment liée à la valeur dite d'‘atténuation' qui, selon nos données empiriques, est propre à la langue parlée spontanée. Le locuteur se sert de cet emploi pour adoucir son message afin d'éviter une confrontation avec l'interlocuteur ou pour marquer un doute (voir nos réflexions plus détaillées sur cette question dans la section 4.1.1.). Cet usage est très fréquent à la première personne du singulier, mais aussi à la troisième personne du singulier avec le sujet *on*, comme l'illustre (30), et est courant avec le verbe *dicendi*, *dire*. Ici, grâce au futur synthétique, le locuteur essaie d'atténuer le fait que les autres ouvriers pourront penser que sa promotion a entraîné qu'il ne se solidarise plus avec eux :

(30) […] hein on *voudra* dire eh bien j'ai j'ai bien sûr j'ai une promotion euh je suis passé à des échelons supérieurs peut-être cadre ou bon ben c'est pas parce que je suis passé cadre que je va dénigrer la classe à laquelle j'appartenais […].

(Id 2862, 20e siècle, 1968-1971, cit. Elicop)[23].

En d'autres termes, cette distribution infirme le schéma prédictif des formes du futur proposé par Fleischman (1982) et Bybee *et al.* (1994) (cf. section 4.1.1.).

[23] Bien que l'exemple (30) date du 20e siècle, nous l'utilisons ici pour illustrer notre propos, puisque le sujet est à la troisième personne du singulier. Lorsque l'emploi dit d'‘atténuation' est utilisé à la première personne du singulier (*je dirai que*), on ne sait pas en principe si l'on a affaire à un futur ou à un conditionnel, homophones à la première personne du singulier chez un fort pourcentage de francophones de France. Méthodologiquement, ces occurrences devraient par conséquent être écartées du corpus. Cependant, comme les transcripteurs ont interprété [dirɛ] comme un futur et non comme un conditionnel dans les occurrences prises en considération, nous avons décidé d'en tenir en compte, bien qu'on ne puisse exclure que d'autres transcripteurs les aient transcrits comme des conditionnels. Cet usage est fréquent à la première personne du singulier (Confais 2002 [1990], 393 cite lui aussi des exemples à la première personne du singulier) parce que c'est souvent le sujet parlant qui avance une atténuation afin d'adoucir son message. Si nous avions écarté toutes ces occurrences de notre corpus, nous aurions ignoré un aspect important de la réalité langagière, en dépit des problèmes méthodologiques que cela entraîne.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

4.4. Régrammation du futur synthétique ?

Sur la base des résultats empiriques présentés dans les sections 4.1. à 4.3., faut-il considérer l'évolution du futur synthétique comme un cas de régrammation ?

Il n'y a pas de doute qu'au cours de la période diachronique prise en compte, le contenu du futur synthétique a été réanalysé. Comme nous l'avons dit en 2.2., nous définissons la réanalyse en termes sémantiques et comme un élément nécessaire pour une grammaticalisation (ou une régrammation). Le contenu bipartite originel du futur synthétique (contenu futur motivé par le moment de l'énonciation et contenu futur détaché de ce point) a été réanalysé et ainsi réduit, de sorte que le futur synthétique opte maintenant pour un seul contenu, à savoir un contenu futur détaché de l'actualité, quoique le contenu futur lié au moment de l'énonciation ne soit pas entièrement exclu. En d'autres termes, le futur synthétique a connu une réduction considérable de son domaine d'emploi. Toutefois, il serait faux d'affirmer que ce tiroir verbal a subi un processus de désémantisation, puisque, en dépit des réductions qu'il a connues, il constitue toujours un système temporel bipartite quoique dans une moindre mesure qu'à l'origine. Il n'a pas subi un processus d'‘obligatorification' ou de spécialisation de son emploi, et par là une réduction paradigmatique (pour la définition de ‘réduction paradigmatique' voir 2.2.), et par ailleurs, à côté de sa capacité à traduire deux valeurs temporelles, il continue à alterner avec le futur analytique dans tous les genres textuels pris en compte.

En ce qui concerne le futur analytique, il est vrai que son domaine d'emploi s'est élargi, puisque sa capacité à exprimer un contenu futur détaché du moment de l'énonciation s'est renforcée considérablement, mais si l'on analyse la fréquence de cette valeur dans les différents genres textuels, force est de constater qu'elle diffère d'un genre textuel à un autre. Abstraction faite du médium parlé du 20^{e}/21^{e} siècle, la valeur de futur détaché du moment de l'énonciation est en augmentation dans les genres formels et marqués (c-à-d. textes argumentatifs et littéraires) où elle constitue environ 25,0 % des occurrences. Dans l'oral ‘représenté' au contraire, cette valeur n'est relevée que dans environ 6,5 % des occurrences et ici le futur synthétique domine largement pour traduire un contenu futur détaché du moment de l'énonciation. Nous avons également observé que dès le 17^{e} siècle, la valeur préférée du futur analytique est une action future liée au moment de l'énonciation, mais qu'à partir du 18^{e} siècle cette valeur commence à diminuer, ce qui traduit sans doute une augmentation de sa capacité à traduire un contenu futur détaché du moment de l'énonciation. Cependant, la valeur préférée du futur

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

analytique connaît également des restrictions dans certains genres textuels. Dans les textes argumentatifs du 20e/21e siècle, cette forme est notamment utilisée avec une valeur future liée au moment de l'énonciation dans les commentaires métadiscursifs (cf. exemple [10]), alors que dans ce même genre textuel, le futur synthétique peut aussi traduire d'autres types de contenu futur, en rapport ou non avec le moment de l'énonciation. Il importe de souligner que notre corpus n'indique que des tendances (comme tout corpus !) et non pas une vérité absolue. Si on avait fait un autre échantillon, il ne serait pas exclu que la distribution des données eût différé par rapport à celle que nous avons observée. Cependant, nous considérons que nos données sont dans une large mesure représentatives de la réalité langagière, non seulement en raison du nombre d'occurrences tenues en compte (plus de 3000), mais aussi parce que les données sont issues d'un vaste éventail de genres textuels répartis en tranches égales : un tiers des données représentent les textes argumentatifs, un tiers les textes littéraires et un tiers l'oral 'représenté' (voir section 3).

La métaphore du 'overlap model' (Heine 1993, 48-53 et 2002 ; Diewald 2002) exposée dans la section 2.2., confirme également que le futur synthétique n'a pas connu une régrammation accomplie en français moderne. Force est de reconnaître que dans l'état actuel de la langue, seule la deuxième phase, où une concurrence existe entre la forme ancienne (A – le futur synthétique) et la forme nouvelle (B – le futur analytique), est atteinte. La forme A est loin de se perdre, et bien que la forme B soit en mesure d'exprimer la valeur réservée originellement à la forme A, cette dernière jouit encore d'une certaine autonomie et valeur propre à l'intérieur du système du futur.

À ce constat s'ajoute le fait qu'il n'est pas facile d'établir une hiérarchie de marquage entre les deux formes du futur, si l'on recourt à la définition de marquage d'Andersen (2001a), selon laquelle la portée de la forme marquée est comprise dans celle de la forme non marquée. Il est vrai que le domaine d'emploi du futur analytique est en augmentation, ce qui pourrait inviter à le considérer comme la forme non marquée. Toutefois, le futur synthétique permet la même alternance fonctionnelle que le futur analytique, ce qui signifie que sa portée n'est pas comprise dans celle du futur analytique, mais qu'ils constituent deux sous-systèmes plus ou moins autonomes. Bien que le futur synthétique ait connu une réduction de son domaine d'emploi, notamment sa capacité à traduire un contenu futur en rapport avec le moment de l'énonciation, il n'est pas certain qu'il constitue le domaine marqué. Si l'on adopte une perspective diachronique plus large, on constate que cette réduction est modeste, et comme nous venons de le dire, dans certains genres textuels, le

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

futur analytique a un emploi plus spécialisé et plus réduit que le futur synthétique.

Cependant, si l'on tient compte des données orales 'authentiques' pour le français actuel (figure 4), il apparaît nettement que la réduction du futur synthétique et sa tendance à la spécialisation, que nous avons observées pour le 18e siècle et pour le médium écrit au 20e/21e siècle, sont encore plus prononcées dans ce médium de réalisation. Si la langue parlée annonce les changements linguistiques qui se produiront plus tard dans la langue écrite et en particulier dans les genres textuels formels et marqués, il n'est pas exclu que nous aurons affaire un jour à une spécialisation encore plus accentuée, voire à une régrammation du futur synthétique. Ainsi le système du futur pourrait-il suivre le même type de changement que le reste du système verbal conjugué. Nous pensons notamment au système des modes verbaux qui s'est réorganisé pendant la période qui va de l'ancien français au français moderne, de telle sorte que le subjonctif a subi un processus de régrammation (Lindschouw 2008, 2011 et à paraître). Quoique la métaphore de la grammaticalisation (ou de la régrammation) n'ait pas été appliquée – à notre connaissance – à l'alternance entre le passé simple et le passé composé, il est clair en diachronie que le domaine du passé simple s'est réduit considérablement, puisqu'il s'est laissé remplacer entièrement, ou peu s'en faut, par le passé composé dans le médium parlé (Loengarov 1999 ; Schøsler à paraître). Si dans le système du futur la forme ancienne laisse progressivement place à la forme nouvelle comme dans le système modal et temporello-aspectuel du passé, nous aurons affaire à un cas de 'grammaticalisation reliée' (Nørgård-Sørensen *et al.* à paraître) du système verbal conjugué. Ce terme réfère essentiellement à des changements simultanés et consécutifs dans une langue, changements que les descriptions traditionnelles considèrent comme des cas isolés. En adoptant une telle vision, on peut révéler si des changements individuels sont motivés et introduits dans la langue simultanément et de façon identique et si les changements qu'ils subissent ont des points en commun. Tant dans le système modal que dans le système temporello-aspectuel du passé, le français a connu une certaine réduction, où à une forme grammaticale a été substituée une autre forme grammaticale dans certains contextes linguistiques et/ou certains genres textuels et niveaux diamésiques. En outre, pour ce qui est du système du futur et du système temporello-aspectuel du passé, il existe en diachronie une tendance de substitution des formes synthétiques par les formes analytiques. Il n'est pas exclu que l'évolution de ces systèmes soient plus ou moins reliée, ce qu'il faudra – bien entendu – examiner de façon plus systématique dans une étude ultérieure.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

5. Conclusions

Cette étude a traité de la distribution et de l'évolution du futur synthétique et du futur analytique au cours de la période qui va du moyen français au français moderne. Quoique ces deux formes aient historiquement une valeur de base, le futur synthétique indiquant une action future détachée du moment de l'énonciation et le futur analytique véhiculant une action future intimement liée à ce repère, le système a subi des changements considérables.

Nos données empiriques révèlent que la valeur bipartite originelle du futur synthétique (action future en rapport avec le moment de l'énonciation et action future détachée de ce point), valeurs que nous ne pouvons relever qu'*a posteriori* (voir 4.1.), s'est réduite et semble évoluer vers un système unitaire où seule la deuxième valeur est possible. En revanche, le futur analytique semble avoir ouvert son domaine d'emploi. En moyen français, cette forme possédait deux valeurs liées à des emplois de bases différents, une valeur rétrospective et stylistique, probablement motivée de façon externe, et une valeur essentiellement prospective, vraisemblablement motivée de façon interne. À en croire nos données, la première valeur a disparu de la langue française dans le passage du 17^{e} au 18^{e} siècle, quoique certains auteurs concluent à sa ré-émergence en français moderne, alors que la deuxième valeur, fort minoritaire en moyen français par rapport à la première valeur, s'est consolidée considérablement au cours des siècles examinés. Si sa fonction temporelle primaire était de traduire un contenu futur en rapport avec le moment de l'énonciation, le futur analytique est devenu petit à petit en mesure d'exprimer un contenu futur détaché du moment de l'énonciation.

En dépit d'une certaine réduction du domaine temporel du futur synthétique, il serait trop fort de conclure à la régrammation de son emploi pour ce qui est de l'état actuel de la langue, puisqu'il n'a subi ni un processus d''obligatorification' ou de spécialisation ni une désémantisation. Étant donné que le futur synthétique permet encore en français contemporain une certaine alternance avec le futur analytique, quoique dans une mesure moindre dans le médium parlé que dans le médium écrit, il ne serait pas correct non plus d'affirmer que le futur synthétique est en train de céder la place au futur analytique. Cette conclusion rejoint donc dans les grandes lignes celles de Jeanjean (1988, 235), de Confais (2002 [1990], 393) et de Hansen & Strudsholm (2006) exposées dans la section 2.1. Les décennies, voire les siècles à venir, révéleront si les tendances observées dans l'état actuel de la langue s'accentueront encore davantage, ou si le système du futur restera stable ou bien encore si des changements imprévus se produiront.

Université de Copenhague Jan LINDSCHOUW

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

6. Bibliographie

Andersen, Henning, 2001a. « Markedness and the theory of linguistic change », in : Andersen, Henning (ed.), *Actualization. Linguistic Change in Progress*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 21-57.

Andersen, Henning, 2001b. « Actualization and the (uni)directionality of change », in : Andersen, Henning (ed.), *Actualization. Linguistic Change in Progress*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 225-248.

Andersen, Henning, 2006. « Grammation, regrammation and degrammation : tense loss in Russian », *Diachronica* 23, 2, 231-258.

Barceló, Gérard J., 2007. « Le(s) futur(s) dans les langues romanes : évolution linéaire ou cyclique ? », in : Labeau, Emmanuelle / Vetters, Carl / Caudal, Patrick (ed.), *Sémantique et diachronie du système verbal français*. Cahiers Chronos 16. Amsterdam/New York, Rodopi, 47-62.

Barceló, Gérard J. / Bres, Jacques, 2005. *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.

Bertinetto, Pier M., 1986. *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze, Presso l'Accademia della Crusca.

Blanche-Benveniste, Claire *et al.*, 1990. *Le Français parlé : Études grammaticales*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.

Bybee, Joan / Perkins, Revere / Pagliuca, William, 1994. *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press.

Colón, Germà, 1978a. « El perfet perifràstic català 'va + infinitiu' », in : Colón, Germà (ed.), *La Llengua Catalana en els seus textos*, Barcelone, Curial, vol. II, 119-130.

Colón, Germà, 1978b. « Sobre el perfet perifràstic 'vado + infinitiu', en català, en provençal i en francès », in : Colón, Germà (ed.), *La Llengua Catalana en els seus textos*, Barcelone, Curial, vol. II, 131-174.

Confais, Jean-Paul, 1995 [2002]. *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Detges, Ulrich / Waltereit, Richard, 2002. « Grammaticalization vs. reanalysis : A semantic-pragmatic account of functional change in grammar », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21, 2, 151-195.

Diewald, Gabriele, 2002. « A model for relevant types of contexts in grammaticalization », in : Wischer, Ilse (ed.), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 103-120.

Emirkanian, Louisette / Sankoff, Davis, 1985. « Le futur simple et le futur périphrastique », in : Lemieux, Monique / Cedergren, Henrietta J. (ed.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Québec, Langues et Sociétés, 189-206.

Fleischman, Suzanne, 1982. *The Future in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Franckel, Jean-Jacques, 1984. « Futur ‹simple› et futur ‹proche› », *Le français dans le monde* 182, 65-70.

Gasté, Armand, 1888. *Les Serments de Strasbourg. Étude historique, critique et philologique*, Paris, Librairie Classique Eugène Belin.

Gougenheim, Georges, 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.

Hansen, Anita B. / Strudsholm, Erling, 2006. « Morphological and periphrastic future in French and Italian spoken language : Parallel tendencies? », in : Andersen, Hanne L. / Birkelund, Merete / Hansen, Maj-Britt M. (ed.), *La linguistique au cœur*, Odense, University Press of Southern Denmark, 189-218.

Haspelmath, Martin, 1999. « Why is grammaticalization irreversible? », *Linguistics* 37,6, 1043-1068.

Haspelmath, Martin, 2004. « On directionality in language change », in : Fischer, Olga / Norde, Muriel / Perridon, Harry (ed.) : *Up and down the Cline – the Nature of Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 17-44.

Heine, Bernd, 1993. *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York/Londres, Oxford University Press.

Heine, Bernd, 2002. « On the role of context in grammaticalization », in : Wischer, Ilse (ed.) : *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 83-101.

Heine, Bernd, 2003. « Grammaticalization », in : Joseph, Brian D. / Janda, Richard D. (ed.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford/Malden, Blackwell Publishing Ltd, 575-601.

Helland, Hans P., 1995. « Futur simple et futur périphrastique : du sens aux emplois », *Revue Romane* 30,1, 3-26.

Heltoft, Lars, 1996. « Paradigmatic structure, word order and grammaticalization », in : Engberg-Pedersen, Elisabeth / Fortescue, Michael / Harder, Peter / Heltoft, Lars / Jakobsen, Lisbeth F. (ed.), *Content, Expression and Structure. Studies in Danish Functional Grammar*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 469-494.

Heltoft, Lars, 2005, « Ledsætning og letled i dansk. OV-rækkefølgens rester », in : Heltoft, Lars / Nørgård-Sørensen, Jens / Schøsler, Lene (ed.), *Grammatikalisering og struktur*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 145-166.

Heltoft, Lars / Nørgård-Sørensen, Jens / Schøsler, Lene, 2005. « Grammatikalisering som strukturforandring », in : Heltoft, Lars / Nørgård-Sørensen, Jens / Schøsler, Lene (ed.), *Grammatikalisering og struktur*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 9-30.

Hopper, Paul J., 1991. « On some principles of grammaticalization », in : Traugott Elizabeth C. / Heine, Bernd, *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, vol. I, 17-35.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Hopper, Paul J. / Traugott, Elizabeth C., 2003 [1993]. *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Imbs, Paul, 1968 [1960]. *L'emploi des temps verbaux en français moderne : Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck.

Jeanjean, Colette, 1988. « Le futur simple et le futur périphrastique en français parlé. Étude distributionnelle », in : Blanche-Benveniste, Claire / Chervel, André / Gross, Maurice (ed.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 235-257.

Korzen, Hanne, 1999. « Principper for opstillingen af modus i kompletivsætninger på fransk », in : Bache, Carl / Heltoft, Lars / Herslund, Michael (ed.), *Ny forskning i grammatik* 6, Odense, Odense Universitetsforlag, 181-203.

Kuteva, Tania A., 1995. « The auxiliation constraint and reference », in : Geiger, Richard (ed.), *Reference in Multidisciplinary Perspective : Philosophical Object, Cognitive Subject, Intersubjective Process*, Hildesheim, Olms, 374-386.

Lambrecht, Knud, 1981. *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.

Lamiroy, Béatrice, 2003. « Grammaticalisation et comparaison de langues », *Verbum* XXV, 409-429.

Lansari, Laure, 2009. *Linguistique contrastive et traduction. Les périphrases verbales* aller + *infinitif et* be going to, Paris, Ophrys.

Larreya, Paul, 2005. « Sur les emplois de la périphrase *aller* + infinitif », in : Bat-Zeev Shyldkrot, Hava / Le Querler, Nicole (ed.), *Les périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 337-360.

Lehmann, Christian, 1985. « Grammaticalization : Synchronic variation and diachronic change », *Lingua e Stile* 20, 3, 303-318.

Lehmann, Christian, 1995 [1982]. *Thoughts on Grammaticalization*, Munich/Newcastle, Lincom Europa.

Lindschouw, Jan, 2008. « L'évolution des modes verbaux dans les propositions concessives ouvertes par *bien que* et *encore que* du XVI^e^ siècle au XX^e^ siècle : un cas de grammaticalisation ? », in : Fagard, Benjamin / Prévost, Sophie / Combettes, Bernard / Bertrand, Olivier (ed.), *Évolutions en français. Études de linguistique diachronique*, Bern, Peter Lang, 249-267.

Lindschouw, Jan, 2011. *Étude des modes dans le système concessif en français du 16^e^ au 20^e^ siècle et en espagnol moderne. Évolution, assertion et grammaticalisation*, Études Romanes 61, Copenhague, Museum Tusculanum Press.

Lindschouw, Jan, à paraître. « Evolution and regrammation in the mood system : Perspectives from Old, Middle, Renaissance and Modern French », in : Arteaga, Deborah (ed.), *Old French : The State of the Research*. Springer.

Loengarov, Alexander, 1999. *Passé simple et passé composé : l'évolution des temps du passé du latin aux langues romanes. Étude de grammaire comparée*, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

Loengarov, Alexander, 2006. *L'alternance indicatif/subjonctif dans les langues romanes. Motivation sémantico-pragmatique et grammaticalisation*, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven.

Marchello-Nizia, Christiane, 2001. « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux », *Langue Française* 130, 33-41.

Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

Marchello-Nizia, Christiane, à paraître. « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », in : Combettes, Bernard / Prévost, Sophie / Guillot, Céline (ed.), *Le français en diachronie*, Bern, Peter Lang.

Meillet, Antoine, 1948 [1912]. « L'évolution des formes grammaticales », in : Meillet, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Edouard Champion, 130-148.

Nølke, Henning, 1985. « Le subjonctif. Fragments d'une théorie énonciative », *Langages* 80, 55-70.

Nørgård-Sørensen, Jens / Heltoft, Lars / Schøsler, Lene, à paraître. *Connecting Grammaticalisation. The Role of Paradigmatic Structure*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.

Petersen, Niels R., 2005 [1996]. *Elementær statistik*, Copenhague, Institut for Nordiske Studier og Sprogvidenskab.

Poplack, Shana / Turpin, Danielle, 1999. « Does the *Futur* have a future in (Canadian) French? », *Probus* 11, 133-164.

Poplack, Shana / Dion, Nathalie, 2009. « Prescription vs. praxis : The evolution of future temporal reference in French », *Language* 85, 3, 557-587.

Reid, T.B.W., (1955). « On the analysis of the tense-system of French », *Revue de Linguistique Romane* 19, 23-38.

Schøsler, Lene, à paraître. « Sur l'emploi du passé composé et du passé simple », in : Combettes, Bernard / Prévost, Sophie / Guillot, Céline (ed.), *Le français en diachronie*, Bern, Peter Lang.

Schrott, Angela, 1997. *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen, Narr.

Schrott, Angela, 2001. « Le *futur périphrastique* et l'*allure extraordinaire* », in : Dendale, Patrick / van der Auwera, Johan (ed.), *Les verbes modaux*. Cahiers Chronos 8, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 159-170.

Squartini, Mario, 2001. « Filogenesi e ontogenesi del futuro italiano », *Archivo glottologico italiano* 86, 2, 194-225.

Togeby, Knud, 1982. *Grammaire française. Les formes personnelles du verbe*, Copenhague, Akademisk Forlag.

Vet, Co, 1993. « Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français », *Verbum* 4, 71-84.

Wilmet, Marc, 1970. *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève, Droz.

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)

6.1. Sources des textes dépouillés

Base textuelle Frantext. ‹ http://www.frantext.fr/ ›

Branca-Rosoff, Sonia / Fleury, Serge / Lefeuvre, Florence / Pires, Mat, *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. ‹ http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/ ›

Dictionnaire du Moyen Français (DMF). ‹ http://atilf.atilf.fr/dmf.htm ›

Le projet ELICOP : *Étude LInguistique de la COmmunication Parlée*. ‹ http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/ ›

BDD-A25275 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 11:49:36 UTC)